

Publication de la Société d'histoire et de généalogie de Salaberry Volume 18, numéro 2 - juin 2009 5\$





1959-2009: la voie maritime du Saint-Laurent a 50 ans! Cyrille Guimond: un commerçant d'envergure aujourd'hui méconnu René Lapierre Lescuyer

## Société d'histoire et de généalogie de Salaberry http://www.shgs.qc.ca

#### Au fil du temps Volume 18, numéro 2, juin 2009

Équipe de la Revue Michel Poisson Mariette Desranleau	Articles		
Henriette Lorange Réjane Richer  Responsable: Danièle Charland	1959-2009: la voie maritime du Saint-Laurent a cinquante ans!  par Hugues Théorêt	า	
Collaboration régulière: Yvon Julien	pui Itagues Ineorei	) Z	
Infographie: MIP L'imageur (450) 377-9020	Cyrille Guimond: un commerçant d'envergure aujourd'hui méconnu par Yvon Julien	Ю	
Impression: Imprimerie Art-Sélect (450) 371-1995	René «Lapierre» Lescuyer		
Abonnement: Faire parvenir vos nom, adresse et chèque à la SHGS, a/s Revue, 80 rue St-Thomas, Salaberry-de-Valleyfield, J6T 4J7	par Jacques Lécuyer	ŀ2	
Coûts des abonnements Au Québec et au Canada: 25\$ par année	Chroniques		
Aux États-Unis et à l'étranger: 30\$ par année	Mot de la présidente2	29	
Au fil du temps est publié quatre fois par année et imprimé à 400 exemplaires.			
Dépôt légal 2° trimestre 2009 ISBN 1192 702X	Généalogie: ascendance maternelle de Marcel Murphy	38	
Toute reproduction ou adaptation est interdite sans l'autorisation des auteurs. Les	Tableau généalogique d'Henri Laberge	}9	
opinions émises dans les articles publiés dans la revue <i>Au fil du temps</i> n'engagent que leurs auteurs et non la Société.	Babillard5	53	
La Reine Élizabeth II salue la foule massée le long de la Baie Saint-François, lors de l'inauguration de la voie maritime du Saint-Laurent en 1959.	Société en action5	54	
Gracieuseté: Collection Peter Rozon - Musée de société des Deux-Rives	A ctivités 2009-2010	56	

#### Chers lecteurs

Depuis plusieurs années je suis responsable de notre chère revue. J'ai vu passer de nombreux collaborateurs qui nous ont donné de leur temps, de leur talent et nous ont fait partager leur savoir. Certains nous ont quittés, d'autres sont toujours là. J'ai toujours été touchée de voir à quel point certaines personnes donnent si généreusement. Je tiens à les remercier tous. Cette année j'ai décidé de ne pas demander de renouvellement de mandat au conseil d'administration. J'y étais depuis 1993. Je fais partie du «comité de la revue» depuis le premier numéro. Je continuerai à travailler pour la revue sans être le lien avec le conseil d'administration.

Nous espérons que vous apprécierez ce beau numéro dont nous sommes fiers. Nulle autre que la reine Élizabeth II pour vous le présenter. L'avez-vous reconnue sur notre page couverture? C'était à l'occasion de l'inauguration de la voie maritime du Saint-Laurent en 1959. Il y a donc cinquante ans cette année. C'est le sujet d'un très bon article que nous présente M. Hugues Théorêt. Notre collaborateur régulier, M. Yvon Julien nous fait découvrir un commerçant de Beauharnois : M. Cyrille Guimond. Un homme qui participa activement au développement économique de Beauharnois.

Les amateurs de généalogie ne seront pas en reste. M. Jacques Lécuyer nous revient avec un article sur ses ancêtres. Il s'agit cette fois de René L'Écuyer et Suzanne Blain. Un texte très fouillé et intéressant. Notre chronique « généalogie » est consacrée à un de nos bénévoles : M. Marcel Murphy. Il nous présente l'ascendance patrilinéaire de sa mère, Alice Bayard.

Bonne lecture et bon été, Danièle Charland





# Not de la présidente





Marie Royal - Présidente de la SHGS

Ce texte est le rapport fait à l'assemblée générale du 19 mai 2009.

#### SALUTATIONS CHALEUREUSES À TOUTES ET À TOUS,

Je fais ce soir le bilan d'une première année de mandat en tant que présidente. Ce fut une année d'apprentissage dans des cours accélérés. Je tiens à remercier les membres des équipes qui nous ont précédés. Le travail avait été bien fait et nous avons essayé de continuer dans les voies déjà tracées. Mais nous avons aussi donné à notre Société une couleur nouvelle parce que nous formons une équipe différente. Je veux remercier les membres du Conseil d'administration actuel pour leur soutien indéfectible et pour tout le travail accompli avec professionnalisme et enthousiasme. Des liens solides se sont créés entre nous, ce qui nous permet de nous moquer les uns des autres, mais surtout de nous épauler en sachant utiliser les forces de chacun. Le premier travail que nous avons fait ensemble en juin dernier a été de nous répartir les fonctions et les responsabilités pour le bon fonctionnement de la Société; par la suite chacun a pu développer son autonomie et ses compétences.

En relisant le premier mot que je vous adressais comme présidente dans la revue d'octobre 2008, j'ai réalisé que nous avons atteint tous les objectifs que nous nous étions fixés à ce moment-là.

Nous avons répondu présents à toutes les convocations que nous avons reçues. Par notre participation aux activités des deux Fédérations auxquelles nous sommes affiliées, la Fédération des sociétés d'histoire du Québec et la Fédération québécoise des sociétés de généalogie, et notre participation au groupe BMS2000, nous avons pu prendre connaissance des projets de ces instances, entrer en contact avec les représentants des autres Sociétés, faire part de nos besoins et de nos activités, apprendre à partir de l'expérience des autres et de tout ce qui nous a été présenté que ce soient des conférences, des rapports ou des discussions. Nous nous sommes aussi engagés dans diverses activités proposées par la ville de Salaberry-de-Valleyfield, la bibliothèque Armand-Frappier, la MRC Beauharnois-Salaberry et certains groupes communautaires.

Notre collaboration avec le personnel de la bibliothèque Armand-Frappier a eu des retombées positives : amélioration du confort à la salle Paul-Émile-Prégent et constante augmentation des documents, répertoires et volumes mis à notre disposition. Je mentionne, de façon particulière, l'achat des 10 volumes déjà publiés de Guy Perron sur la Prévôté de Québec de 1666 à 1684. Ces documents contiennent les textes paléographiés des jugements rendus lors de litiges civils. Et M. Perron n'a pas terminé son travail... Nous avons aussi organisé conjointement avec la Bibliothèque la conférence de Jacques Lacoursière sur «L'énigme Champlain».

De la ville de Salaberry-de-Valleyfield, nous recevons des services dont la disparition mettrait notre Société en péril: nous sommes logés gratuitement tant à la



bibliothèque qu'à l'édifice Raphaël-Barrette (anciennement Caisse Desjardins Sacré-Cœur). Enfin! nous disposons de suffisamment d'espace pour ranger notre documentation et nos archives. Les salles que nous utilisons pour les conférences et les cours sont aussi gratuites et nous pouvons compter sur un service de photocopie pour répondre à nos besoins. Grâce à notre présence au comité de toponymie, nous avons obtenu que la salle du rez-de-chaussée de l'édifice Raphaël-Barrette soit nommée Marie-Jeanne-Perron-Clairmont.

Nous avons collaboré avec plusieurs autres organismes.

- Le 27 septembre, dans le cadre des « Journées de la culture », nous avons organisé une visite au Site Droulers et, à St-Anicet, une visite de l'église et du parc Léger.
- Le 2 octobre, nous avons participé à la Fête des Aînés organisée par le Centre d'action bénévole de Valleyfield. Nous y tenions un kiosque et dans une courte présentation nous avons parlé de nos objectifs et de nos activités.
- Durant la semaine de relâche, avec la collaboration de la Bibliothèque, nous avons offert aux jeunes une activité d'initiation à la généalogie. Cette activité nous a permis de participer au concours Jeunéalogie de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie.
- Nous avons reçu de la MRC ou de paroisses fêtant un anniversaire de fondation plusieurs demandes de photos d'époques. Malgré nos recherches, nous n'avons pu trouver ce que nous demandaient ces organismes.
- Le 25 avril, à la demande de la MRC Beauharnois-Salaberry, nous avons participé à la journée «D'une culture à l'autre» : à cette occasion nous avons aussi tenu un kiosque pour jaser généalogie.

- Nous avons établi des liens avec le Musée de société des Deux-Rives et nous continuerons nos échanges et nos collaborations.
- Nous avons remis un abonnement annuel de notre revue aux élèves du Suroît qui réussissent leur examen d'histoire de 4° secondaire avec une note de 100%. Cette activité est organisée le jour de la Fête des Patriotes par la Société nationale des Québécois du Suroît.
- Nous avons échangé des données BMS de la paroisse de St-Joachim avec la Société de Châteauguay.
- Nous avons répondu à la demande de la Société de St-Louis de Gonzague qui désirait l'exclusivité pour la publication des données BMS que nous gardons pour BMS2000.
- Nous avons de nombreux contacts avec la Société de généalogie Vaudreuil-Cavagnal grâce à la participation réciproque aux activités de chacune des sociétés.
- Nos contacts avec la Société de généalogie canadienne-française se sont concrétisés par notre participation à son Congrès du 65° anniversaire de fondation et par ma participation au voyage en France «Sur les traces des officiers et soldats du régiment Carignan-Salières». Madame Gisèle Monarque est le lien qui nous unit à cette Société.

Il y a quelques semaines, nous avons reçu l'appui financier des caisses Desjardins Notre-Dame de Bellerive et Salaberry-de-Valleyfield à l'organisation de nos conférences de l'année 2009. De plus, plusieurs organismes nous aident à promouvoir nos activités en les publicisant dans leurs bulletins d'information, dans les journaux locaux ou en informant leurs membres lors de rencontres. Je nomme la ville de Salaberry-de-Valleyfield, la Société de généalogie Vaudreuil-Cavagnal, le Syndicat de l'enseignement de Champlain, l'Association des retraités de l'enseigne-



ment du Suroît, la Fédération québécoise des sociétés de généalogie, la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, le Café Agora, l'Autam, le Conseil montérégien de la culture et des communications et la Société nationale des Québécois du Suroît.

Nous avons produit un texte contenant nos réflexions et nos inquiétudes face au document présenté en octobre 2008 par le Bureau québécois d'attestation de compétence en généalogie, le BQACG, relatif à la réforme des normes d'attestation. L'évaluation des compétences en généalogie est maintenant une responsabilité des Sociétés de généalogie alors que dans le passé la personne qui voulait devenir généalogiste de filiation agréé, généalogiste recherchiste agréé ou maître généalogiste devait présenter son dossier au BQACG qui le remettait à des maîtres généalogistes pour évaluation. Nous reviendrons sur ce sujet dans la revue. En attendant nous vous encourageons à vous inscrire au cours d'Initiation à la généalogie et au cours de Paléographie 1 qui seront obligatoires pour obtenir une attestation de compétence.

Deux comités de travail ont été mis sur pied. Le Comité des finances avait pour objectif d'augmenter nos revenus, de limiter nos dépenses et de modifier la comptabilité afin de faire clairement apparaître les coûts de toutes nos activités. Des décisions ont été prises au CA, d'autres le seront dans l'année qui vient. Nous vous présenterons aujourd'hui les modifications que nous proposons au document des Règlements de la société et qui résultent des réflexions du Comité des règlements soumises par la suite au CA. Nous avons voulu alléger le texte et le faire correspondre à nos pratiques. Les décisions que nous prendrons à cette assemblée générale feront l'objet d'un article dans la revue afin que tous les membres en soient informés.

Nous avons poursuivi les activités régulières de la Société: publication de 4 numéros de la revue et organisation de conférences, de sorties, de cours et de

«Jasons généalogie». Ces activités sont de plus en plus nombreuses et de qualité et répondent aux demandes que nous recevons. De nouveaux projets ont vu le jour et ils font suite à notre objectif de reconnaître publiquement le travail des membres de notre Société et de les remercier. Nous avons remis des certificats de Membre honoraire à vie à Michel Paquette et à Robert Leroux. Michel Paquette recevra une Médaille de Reconnaissance au Colloque de juin de la FQSG. Cette médaille lui est décernée pour ses actions en faveur du développement de la généalogie et de la mise en valeur de notre Société. Nous soumettrons la candidature de Jean-Louis Lacelle au Prix Renaud-Brochu qui vise à récompenser et à mettre en valeur l'engagement bénévole dans les Sociétés. Ce prix sera aussi remis lors du Colloque de juin. Ce soir chaque bénévole recevra un certificat attestant l'importance de son action. Ils sont près de 65 à le recevoir. Si ces gens n'avaient pas donné du temps et n'avaient pas mis leurs compétences au service des autres, il ne se serait rien passé dans notre Société. Merci pour votre engagement.

D'autres projets, que nous espérons concrétiser, font partie de nos discussions : cours d'*Initiation à la généalogie*, de *Paléographie 1 et 2*, conférences, visites, organisation d'une conférence de presse pour présenter notre Société et ses activités, participation aux *Journées de la culture*, enregistrement des répertoires achetés depuis février 2008, site Internet à reconstruire, «Jasons généalogie» sur BK6 et sur d'autres sujets, poursuite de l'enregistrement de nos archives que Marie-Ève Smith vient de commencer, etc.

Avec ses 275 membres en date d'aujourd'hui nous avons le pouvoir et la volonté d'aller de l'avant et de poursuivre les buts que nous nous sommes donnés. Nous comptons sur vous pour nous soutenir et nous aider.

Marie Royal Présidente de la SHGS





## 1959-2009: la Voie maritime du Saint-Laurent a cinquante ans!

Hugues Théorêt - Membre de la SHGS

Il y a cinquante ans jour pour jour, le 26 juin 1959, le Canada et les États-Unis inauguraient la Voie maritime du Saint-Laurent. Le lac Saint-François et le canal de Beauharnois se joignaient ainsi à cette immense autoroute fluviale qui permettait la liaison entre les Grands Lacs et les marchés mondiaux qui étaient alors en plein essor.

C'est le 25 avril 1959 que le briseglace d'Iberville amorça le premier passage complet de la voie maritime en traversant l'écluse de Saint-Lambert. Mais l'inauguration officielle eut lieu deux mois plus tard en juin 1959. Cet événement historique fut souligné en grandes pompes au Québec. Le 26 juin, la reine Élisabeth II, le prince Philip, le président américain Dwight D. Eisenhower et le premier ministre canadien John Diefenbaker assistèrent à la cérémonie officielle d'inauguration de la voie maritime aux écluses de Saint-Lambert. La reine prononça une allocution en français au grand plaisir de la foule nombreuse qui s'était amassée pour l'événement.

La souveraine, accompagnée de son époux, du premier ministre Diefenbaker et du président Eisenhower, s'embarqua ensuite à bord du yacht royal *Britannia* pour franchir les 306 km de la voie maritime entre Montréal et le lac Ontario. Une foule évaluée à 20 000 personnes assista au passage du *Britannia* sur les rives du fleuve Saint-Laurent. La reine assista à

une revue navale sur le lac Saint-Louis où quatorze navires de guerre canadiens et américains accueillirent la souveraine et le président par une salve de 21 coups de canon.

Après la cérémonie, le *Britannia* franchit les écluses à Melocheville où des centaines de personnes s'attroupèrent sur les rives de l'embouchure du nouveau canal de Beauharnois pour être témoins de cet événement historique. Le journal *Le Progrès de Valleyfield* rapporta l'événement dans son édition du 2 juillet 1959. En voici un extrait:

Ce spectacle féérique, qu'on ne voit même pas aux plus grandes régates de la région, se termina lorsque le Britannia, un magnifique yacht royal, glissa dans l'écluse inférieure de Beauharnois (ou plus exactement de Melocheville). Le côté droit du yacht heurta assez durement la paroi de ciment de l'écluse, mais on en fut quitte pour une égratignure qui ne nécessitera qu'un peu de peinture.

Le président Eisenhower quitta le *Britannia* pour se rendre à bord d'un hélicoptère afin de retourner à la base de Saint-Hubert où l'attendait le «Columbine II», l'avion







Le premier ministre canadien John Diefenbaker, la reine d'Angleterre Elizabeth II et le président américain Dwight D. Eisenhower participent à la cérémonie d'inauguration de la voie maritime du Saint-Laurent, en juin 1959.

Eisenhower: http://www.digitalhistory.uh.edu/do\_history/decisions/images/eisenhower2.jpg
Diefenbaker: http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/contributions/19397a520070430151434928.jpg
Reine Elizabeth II: http://imagecache2.allposters.com/images/pic/FIP/EN-00060-C~Queen-Elizabeth-II-Posters.jpg



présidentiel américain. Le *Britannia* continua ensuite sa route dans le canal de Beauharnois. Les ponts Larocque et Saint-Louis avaient été fermés dès 17 h pour permettre le passage du navire royal. Des milliers de spectateurs s'étaient, volontairement ou obligatoirement, massés le long des berges du canal pour assister au spectacle.

DE COTEAU-LANDING JUSQU'À LA BAIE SAINT-FRANÇOIS

Des journalistes, dont ceux du *Progrès de Valleyfield*, eurent le privilège de suivre le *Britannia* à bord d'une embarcation jusqu'à Coteau-Landing. À 20 h 55 précisément, le couple royal descendit dans une embarcation à moteur pour se rendre dans la baie Saint-François. À

21 h 08, la barque royale fit son entrée dans la baie Saint-François. Aussitôt, l'Union musicale entonna le « God save the Queen ». La barque fit le tour du plan d'eau sous les applaudissements des quelque 30 000 personnes, selon *Le Progrès*, entassées sur les rives de la baie Saint-François. Le même journal décrivit la scène dans le moindre détail. En voici un aperçu:

La barge continua son tour de la baie à environ 4 miles à l'heure. Sa Majesté était éclairée par un projecteur. Elle levait fréquemment sa main et souriait à la foule. Le prince Philip semblait intéressé et utilisait fréquemment ses lunettes d'approche pour regarder vers la rive. Un nombre incalculable de canots à moteur, yachts de toutes sortes, entouraient et coupaient la barge royale, sans considération

pour regarder vers la rive. Un nombre incalculable de canots à moteur, yachts de toutes sortes, entouraient et coupaient la barge royale, sans considération

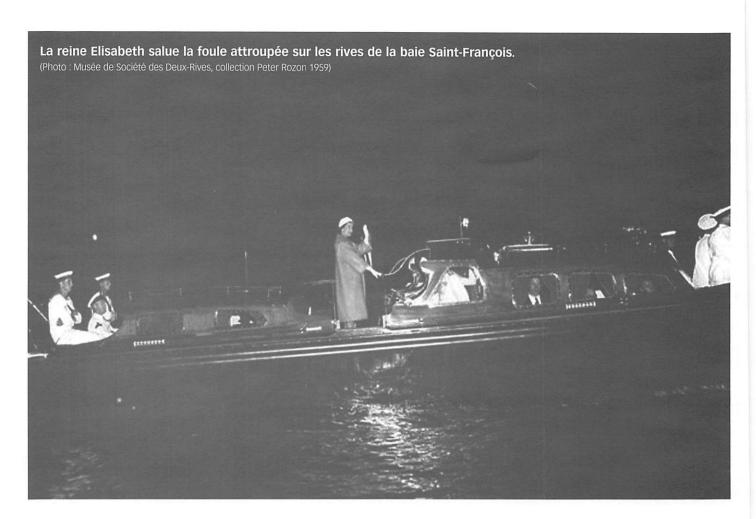
Le yacht royal Britannia fait son entrée dans les écluses à Melocheville sous le regard de la foule (Photo : Musée de Société des Deux-Rives, collection Peter Rozon 1959)

du protocole et de la sécurité. La Reine semblait craintive.

Le bateau se rendit ainsi jusqu'à la Pointe Nicholson où une estrade d'honneur avait été érigée pour faire place aux dignitaires dont le maire de Salaberry-de-Valleyfield, Louis Quevillon. L'annonceur maison prononça alors ces mots : «La population de Valleyfield vous souhaite la bienvenue. Nous espérons que vous aimez votre voyage à travers le Canada. Revenez nous voir.» La rumeur veut que le maire Quevillon aurait alors commis un lapsus en déclarant à la reine: «Admirez ce beau Panama!» Voulait-il plutôt dire «panorama»? Sans doute, mais à sa défense, le mot « panama» convenait aussi bien car non loin de là l'ancien canal de Beauharnois avait aussi joué un rôle de premier plan pour la navigation de 1845 à 1899.

Selon Le Progrès de Valleyfield, l'Union musicale reprit «Dieu sauve la Reine» et vers 21 h 30 le yacht royal disparut dans l'obscurité et la brume en direction du Britannia. Un feu d'artifices clôtura cette mémorable journée. La reine Elisabeth et le prince Philip regagnèrent le Britannia à Coteau-Landing pour y passer la nuit. Le lendemain, le couple royal poursuivit sa route sur le lac Saint-François. Une cérémonie eut lieu à la centrale hydro-électrique de Cornwall-Massena. Le vice-président américain, Richard Nixon, remplaça le président et y dévoila une plaque souvenir. La reine et le





prince poursuivirent ainsi leur périple sur la Voie maritime du Saint-Laurent jusqu'à Toronto où une réception grandiose fut donnée en leur honneur.

#### DES TRAVAUX D'ENVERGURE

La visite de la Reine en 1959 marqua ainsi la fin d'un long processus qui avait débuté cinq ans plus tôt. C'est en 1954 que le Parlement canadien créa l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, chargée d'acquérir des terres et de construire, exploiter et entretenir une voie navigable en eau profonde entre le port de Montréal et le lac Érié ainsi que les ponts internationaux traversant cette voie et

divers terrains et structures. Après de longues négociations, les États-Unis acceptèrent de se joindre au Canada pour réaliser ce grand rêve nord-américain. Le 13 mai 1954, le président des États-Unis Dwight Eisenhower signa la loi sur la Voie maritime du Saint-Laurent, le Wiley-Dondero Act ou Seaway Act, lors d'une cérémonie à la Maison Blanche. Le Canada et les États-Unis conclurent une entente sur la construction de la Voie. Le coût prévu fut de 470,3 millions \$, dont 336,5 millions \$ assumés par le Canada et 133,8 millions \$ par les États-Unis.

Les travaux de creusage, qui commencèrent en septembre 1954, se poursuivirent jusqu'en 1959. Plus de 22 000 ouvriers travaillèrent sur les chantiers. Les travaux terminés, le réseau maritime parsemé de sept écluses pouvait désormais accueillir les navires de taille. En effet, ces derniers eurent enfin la possibilité de parcourir un circuit allant de l'Océan Atlantique jusqu'aux Grands Lacs.

La construction de la voie maritime fut un véritable exploit sur le plan des techniques et du génie civil. Le tronçon Montréal-lac Ontario se divisait naturellement en quatre sections:

 La section de Lachine comprenait les 33 km du canal de la rive Sud et les écluses de Saint-Lambert et de



Côte-Ste-Catherine, qui contournaient les rapides de Lachine. Ces écluses permettaient une élévation totale de 13,7 m qui amenait les navires au niveau du lac Saint-Louis.

- La section de Soulanges, dont faisaient partie les 25,7 km du canal Beauharnois, comprenait les deux écluses de Beauharnois qui assuraient une élévation combinée de 25 m pour atteindre le niveau du barrage hydroélectrique de Beauharnois.
- La section du lac Saint-François s'étendait sur 46,7 km depuis l'extrémité ouest du canal Beauharnois jusqu'à un point situé juste à l'est de Cornwall. En plus des travaux liés à l'aménagement de la voie maritime, des travaux accessoires tels la construction de ponts (Larocque et Saint-Louis-de-Gonzague) et de tunnels importants (comme celui à Melocheville) furent réalisés.

La voie maritime eut des répercussions économiques considérables sur le Canada et les États-Unis. Elle permit de pratiquer des tarifs économiques pour le transport des marchandises en vrac et apporta une aide importante aux industries de base des deux pays. La voie maritime rendit possible l'exploitation des vastes gisements de minerai de fer du Québec et du Labrador. Près de 44 millions de tonnes de marchandises traversent la voie maritime chaque année comparativement à une moyenne annuelle de 11 millions dans les années 50. Environ 27% de la marchandise consistent en céréales



L'ingénieur Otto Holden apparaît en compagnie du gouverneur général du Canada, Vincent Massey, et de Lionel Chevrier, longtemps député de Cornwall, qui fut l'un des artisans de la Voie maritime du Saint-Laurent. Cette photo a été prise le 24 mai 1956 en bordure du chantier de la voie maritime. (Photo : gracieuseté Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent)

et autres produits agricoles, 47% en minerai de fer, charbon et autres produits miniers, et 26% en autres marchandises en vrac (produits pétroliers, ciment), en marchandises diverses et en produits finis (fer et acier).

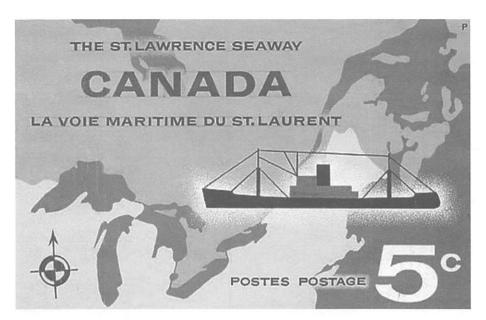
Depuis cent ans, plus de 2,5 milliards de tonnes de marchandises dépassant les 375 milliards de dollars ont transité par cette voie fluviale. Près de 25 % du trafic de la Voie maritime se fait à destination ou en provenance de ports d'outremer, surtout en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique.

#### DES DOMMAGES COLLATÉRAUX

Si la Voie maritime du Saint-Laurent présenta des avantages économiques pour la circulation des biens, en particulier pour les villes des Grands Lacs comme Détroit et Chicago, les travaux de creusage eurent des effets désastreux sur les écosystèmes du fleuve Saint-Laurent. En effet, la création de la voie maritime entraîna l'inondation de 15 400 hectares de terre arabe et exigea le déplacement de neuf localités dont les villes d'Iroquois et de Morrisburg, en Ontario. En tout, plus de 525 habitations et plus de 6500 personnes, 64 km de voie ferrée et 56 km de route furent alors déplacés.

Dans le lac Saint-François, qui avait été transformé en réservoir pour alimenter la centrale de Beauharnois, des espèces végétales caractérisant les lits d'inondation et des espèces de poissons disparurent progressive-





Un timbre commémoratif soulignant l'ouverture de la voie maritime du Saint-Laurent a été émis par Postes Canada.

ment. Selon une étude menée par Environnement Canada, l'aménagement de la Voie maritime du Saint-Laurent n'est pas étranger au fait que le lac Saint-François ne compte plus que 56 espèces de poissons, comparativement à 80 espèces pour le lac Saint-Louis, situé juste en aval.

L'aménagement de la voie maritime eut également un effet sur l'accélération de l'érosion des berges du lac Saint-François. Mais c'est surtout dans la portion fluviale située entre Montréal et le lac Saint-Pierre que ce phénomène d'érosion est le plus important, en particulier au niveau des archipels de Boucherville, à Repentigny, Varennes, Contrecoeur et Verchères. Un relevé récent (Bertrand et collab., 1991) indique que plus de 75 km de rives subissent une érosion modérée ou forte par le batillage, les îles les plus touchées étant celles qui sont les plus proches de la voie maritime. À

certains endroits, le recul des berges se fait au rythme de 4,5 m par année, atteignant même dans un cas 10 m par an.

Au chapitre des effets indirects de l'aménagement de la voie maritime sur l'environnement, il faut également mentionner le redéploiement des activités portuaires et industrielles, qui avaient jusque-là été concentrées à Montréal. Le long du Saint-Laurent, de nouvelles infrastructures portuaires destinées à accueillir des navires de haute-mer ont été peu à peu implantées, dont le port de Valleyfield, multipliant du même coup les centres industriels et les points de rejet d'effluents pollués. Ces effets sont sans compter les risques d'accident écologique, par le transport de produits pétroliers notamment, que fait peser la circulation des navires sur le fleuve. La Voie maritime du Saint-Laurent est reconnue comme l'une des plus difficiles du monde parce que le chenal y est étroit et sinueux et que les vents, les courants, les marées et les glaces compliquent parfois les manœuvres des marins. Bien que le trafic maritime ait diminué depuis quelques années, jusqu'à 20 000 navires empruntent encore la voie navigable chaque année, soit une densité de trafic supérieure à celle des canaux de Suez et de Panama réunis.

Si la construction de la Voie maritime du Saint-Laurent a répondu à des besoins de développement économique il y a cinquante ans, on réalise aujourd'hui qu'il y avait un fort prix à payer pour faciliter la circulation des biens de consommation à l'intérieur du continent nord-américain. Est-ce que l'aménagement de la Voie maritime du Saint-Laurent aura eu plus d'effets néfastes que bénéfiques ? Je laisserai le soin aux lecteurs de répondre à cette question.

#### Sources et bibliographie

Archives de Radio-Canada.

Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent.

Environnement Canada.

Jenish, D'arcy. La Voie maritime du Saint-Laurent: Cinquante ans et l'avenir à nos portes, (traduction de Michel Gaulin), Penumbra Press, Manotick (Ont.), 2009. 118 p.

L'Encyclopédie canadienne (www.thecanadianencyclopedia.com).

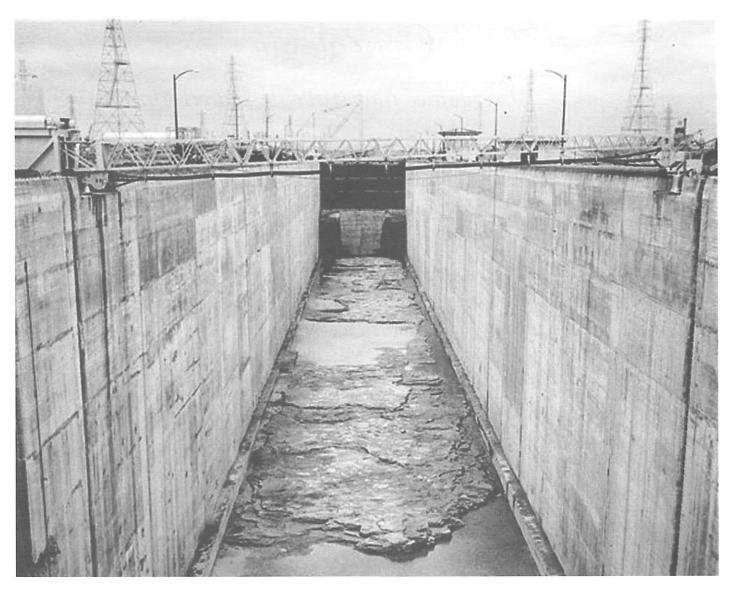
Lafrenière, Normand. *La canalisation du Saint Laurent : deux siècles de travaux : 1779-1959*, Ottawa, Parcs Canada, 1983, 62 p. Lionel Chevrier, La voie maritime du Saint-Laurent, Montréal, Cercle du livre de France, 1959, 184 p.

La Presse, 26 juin 1959.

Le Progrès, 2 juillet 1959.

Musée de Société des Deux-Rives, collection Peter Rozon 1959.





Voici à quoi pouvait ressembler les écluses de Melocheville en 1958, un an avant l'inauguration de la Voie maritime du Saint-Laurent. (Photo : gracieuseté Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent)

#### Systèmes d'écluses

- Entre Montréal et le lac Ontario 2 écluses américaines,
   5 canadiennes
- · Canal Welland 8 canadiennes
- St. Mary's River 4 écluses parallèles américaines un transit (U.S. Army Corps of Engineers)

#### LES CANAUX DE LA VOIE MARITIME

Le réseau de la Voie maritime est relié par six canaux courts d'une longueur totale inférieure à 60 milles nautiques. Il compte 19 écluses, qui se remplissent et se vident par gravité.

 Canal de la Rive Sud: (deux écluses : Saint-Lambert et Côte-Sainte-Catherine) 14 milles nautiques entre le port de Montréal et le lac Saint-Louis

- Canal de Beauharnois (deux écluses) : 11,3 milles nautiques pour relier le lac Saint-Louis au lac Saint-François
- Canal Wiley-Dondero (deux écluses américaines Snell et Eisenhower): 8 milles nautiques pour donner accès au fleuve Saint-Laurent
- Canal d'Iroquois (une écluse): et une installation de régularisation du niveau de l'eau 0,3 mille nautique
- Canal Welland (huit écluses): parmi les sept écluses situées à l'extrémité nord, trois sont jumelées et contiguës la huitième, à l'extrémité sud, est une écluse de régularisation; 23,5 milles nautiques; le canal relie le lac Ontario au lac Érié
- Canal St. Mary's Falls (quatre écluses): parallèles de dimensions variées à Sault Ste. Marie; le canal relie le lac Huron au lac Supérieur

Source : Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent



## Généalogie

# T

## Ascendance maternelle de Marcel Murphy

Par Marcel Murphy - membre de la Société d'histoire et de généalogie de Salaberry

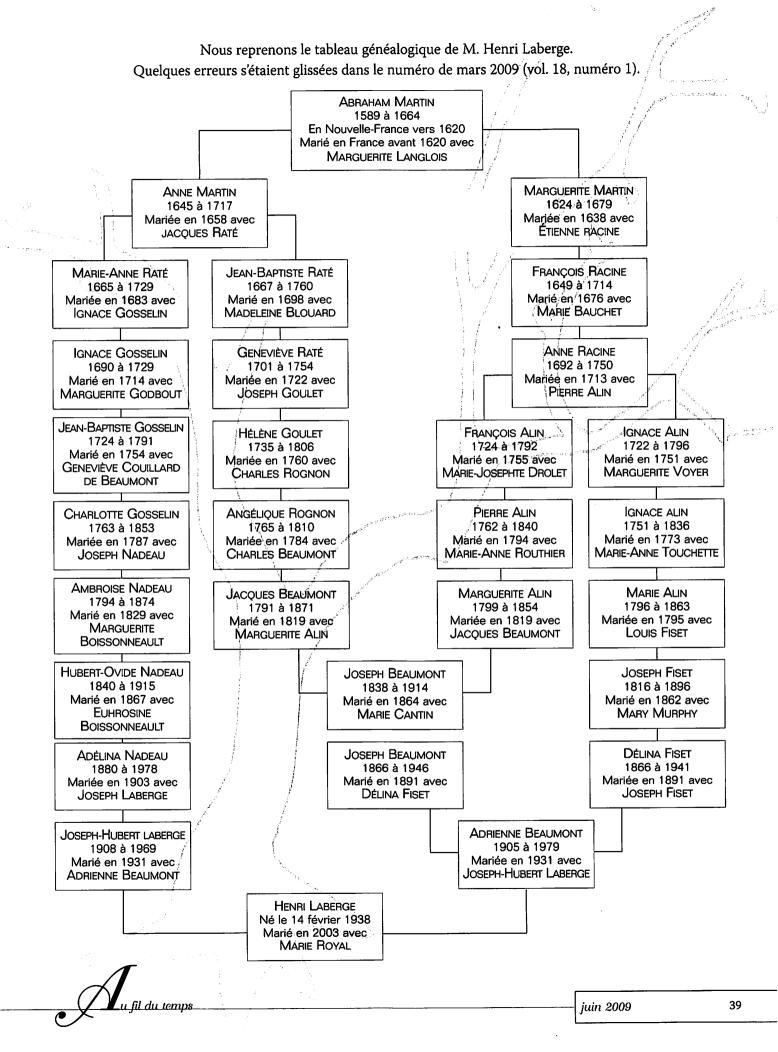
<b>Épouse</b> Date et lieu du mariage	Époux	Parents de l'époux
Marcel <b>Murphy</b> 11 mai 1957, Salaberry-de-Valleyfield	Première génération Pierrette <b>Legault</b>	Arthur et Eulalie <b>Picard</b>
Alice Bayard 20 août 1917, Saint-Timothée	Deuxième génération Willie <b>Murphy</b>	Charles et Fabiola <b>Néron</b>
Léopold <b>Bayard</b> 10 janvier 1893, St-Stanislas-de-Koska	Troisième génération Marie Louise <b>Chevrefils</b>	Michel et Émilie <b>Bertrand</b>
François-Xavier <b>Bayard</b> 8 août 1868, Saint-Timothée	—— Quatrième génération Marie <b>Leduc</b>	Léon et Thérèse <b>Paré</b>
Jean-Baptiste <b>Bayard</b> 22 novembre 1825, Sault-aux-Récolets	Cinquième génération Catherine <b>Poirier</b>	Nicolas et MLouise Brien Durocher
Joseph <b>Bayard</b> 20 janvier 1786, Longue Pointe	Sixième génération Marie Anne <b>Archambeault</b>	JB. L. et MHélène Madeleine <b>Beaudry</b>
Jean-Baptiste <b>Bayard</b> 26 novembre 1759, Sault-aux-Récolets	Septième génération M. Céleste <b>Jannot</b>	Nicolas et Anne <b>Senet</b>
François <b>Bayard</b> 12 novembre 1731, Saint-Laurent	Huitième génération Élisabeth <b>Chauret</b>	Pierre et Angélique <b>Turcot</b>
Jacques <b>Bayard</b> 23 novembre 1694, Charlebourg Fils de Jean Bayard	Meuvième génération Marie <b>Valade</b>	Guillaume et Françoise <b>Asselin</b>



Lamontagne

Connu aussi sous le nom de Jean Banliard

et Jeanne Villatrey De Sembadel, arrondissement de Briourde, évêché Le Puy, Auvergne.





## yrille Guimond: un commerçant d'envergure aujourd'hui méconnu

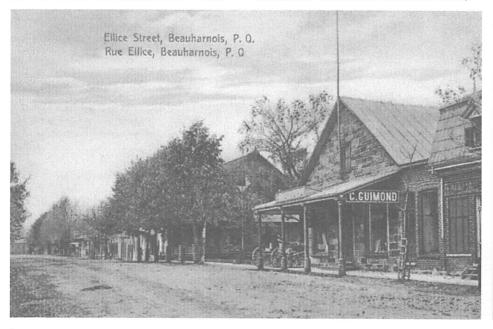
Yvon Julien - Membre de la SHGS

Étant le chef-lieu de la région, Beauharnois a été, au cours des 19° et 20° siècles, un centre commercial très prospère et de grande importance.

Le premier magasin fut ouvert vers 1825, par John Ross et William Becket. Ce fut le seul magasin considérable durant une vingtaine d'années. Par la suite, plusieurs commerçants vinrent s'établir à Beauharnois et fondèrent des entreprises qui progressèrent au fil des ans. Parmi ces commerçants, nous retrouvons M. Cyrille Guimond qui ouvrit un magasin général sur la rue Ellice, aujourd'hui le 445 Ellice à Beauharnois. Vers

1864, cette entreprise fut constituée en société avec M. J. A. Lapointe. Une vingtaine d'années plus tard, l'établissement fut repris par M. Guimond seul et s'est perpétué sous la raison commerciale Guimond et Carignan.

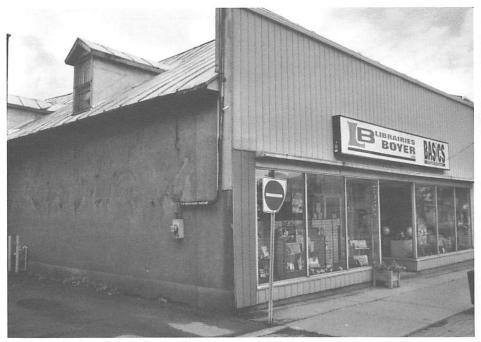
Au cours du vingtième siècle, ce commerce devint une mercerie dont les propriétaires, entre autres, furent MM. Abran Rubin et Marcel Lefebvre. Durant la décennie 1980, cet édifice, propriété du Dr Arthur Marchand, fut vendu aux Librairies Boyer Ltée, qui opèrent toujours ce commerce de livres et d'ouvrages d'art. Les murs de pierre sont toujours d'origine, seule la façade de l'édifice a subi des modifications au cours des ans. En parcourant l'histoire de Beauharnois parue en 1920 et écrite par Augustin Leduc, le lecteur y découvre le cheminement de Cyrille Guimond. Ce dernier était né à Beauharnois le 30 octobre





À gauche: photo de la rue Ellice à Beauharnois prise au début du 20° siècle. L'édifice qu'occupe la mercerie C. Guimond abrite aujourd'hui les locaux de la Librairie Boyer. À droite: Cyrille Guimond.







À gauche: la façade de l'édifice historique abritant les locaux des Librairies Boyer. Sur le mur gauche, on peut encore apercevoir la raison sociale de Rubin's. À droite: cette photo nous permet de voir la conservation des murs de pierre. (Photos: Phillippe Privé).

1838, du mariage de Jean-Baptiste Guimond, tanneur, et de Marie Champeau. Il fut baptisé le jour même de sa naissance par le curé Michel Quintal. En 1869, Cyrille Guimond fait partie du groupe des miliciens de Beauharnois connu sous l'appellation des «Voltigeurs Canadiens de Beauharnois».

Il fut conseiller municipal de 1869 à 1873 et maire de la ville de Beauharnois pour les termes 1874 et 1875. En 1877, il devint commissaire d'école. En 1879, fut fondée la Compagnie des Chemins Macadamisés du comté de Beauharnois, les premiers directeurs furent Louis Haineault, L.R. Baker, John Dikson, Cyrille Guimond et L. A. Seers. Cette compagnie avait un capital de 20 000\$. Son nom indique clairement son but: faire et exploiter des

chemins macadamisés dans le comté de Beauharnois. Le 20 novembre 1892, Cyrille Guimond fut parrain lors de la bénédiction d'une cloche, par Mgr Joseph-Médard Émard, évêque de Valleyfield, à l'ancien collège de Beauharnois, alors situé sur l'emplacement actuel du monument au Sacré-Cœur, près des H.L.M. Saint-Louis. Au cours du 19e siècle, la famille Manny établissait une fonderie à Beauharnois à l'extrémité ouest de la rue Ellice, au bas de la côte de l'église. En 1895, Cyrille Guimond, avec quelques autres hommes d'affaires, MM. Julien Leduc et J.B. Roy, acquérait cette fabrique, connue sous le nom de Star Iron Co.

De cette manufacture sortait la fournaise à eau chaude New Star, universellement appréciée. À la mort de M. Guimond, l'entreprise passa en d'autres mains et fut démolie en 1917. Cyrille Guimond décédait à Beauharnois le 4 février 1911 âgé de 72 ans. À son décès, il était veuf de Justine Dubreuil. Il fut inhumé dans le cimetière actuel de Beauharnois, à l'arrière de la première station du chemin de croix. Cyrille Guimond et L.C. Tassé avaient souscrit à la pause de cette première station en 1907. souscripteurs fournissaient 500\$ par station. Tel est en quelques lignes le faible résumé des faits saillants d'une figure marquante de chez nous.

Cependant, plusieurs autres personnalités, provenant de diverses nationalités, ont tenu commerce à Beauharnois au cours des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles, entre autres: les Haddad, les Mayen, les Selanay, les Letcher, etc.



# René «Lapierre» Lescuyer (02-10-1685 - 04-01-1750) Suzanne Blain (03-05-1682 - 18-10-1764)





Jacques Lécuyer - Membre de la SHGS

#### VILLE-MARIE

En 1685 la population de la Nouvelle-France compte 10,725 habitants; c'est peu en comparaison des 160,000 Américains, nos voisins du Sud.2 L'histoire nous apprend cependant que la lutte avec plusieurs nations indiennes a toujours été très vive et retardait le développement et l'épanouissement de tout le pays. Les indiens harcelaient la population semaient la terreur, en particulier à Ville-Marie, cet avant-poste éloigné. En 1705, Ville-Marie est déjà un village de 1500 âmes. La famille de Pierre LEscuyer et Marie Juillet est bien présente sur l'Île depuis quelques décennies et leur famille s'est considérablement agrandie. René «Lapierre» Lécuyer est leur dixième enfant.3 Plusieurs contrats notariés nous présentent ce René sous le nom de «Lapierre». Le surnom Lapierre était déjà accolé au nom de son père, Pierre LEscuyer dit Lapierre. Le clan L'Écuyer connaît plusieurs

surnoms: Laporte dit Saint-Georges et Laporte dit Denis, Simon dit Delorme et dit Laplante, Gazaille dit Saint-Germain, Marion dit Lafontaine, etc.

#### Naissance de René

René «Lapierre» LEscuyer est né le 2 octobre 1685 au Sault-Saint-Louis et est baptisé le même jour à l'église Notre-Dame de Ville-Marie.

La figure 1 montre une photocopie de l'acte de baptême. Il mentionne un dénommé René Mallet à titre de parrain. Ce René Mallet est un voisin proche de la famille LEscuyer et il deviendra le 17 octobre 16894 le mari de la sœur aînée (Marie) de René, et son futur beau-frère. La marraine, Dame Catherine Sicot, épouse de Joseph Huet, est apparemment une connaissance de la famille et habitait à Boucherville. Les prêtres, Jean Frémont et Etienne Guyotte, ont tous deux signé l'acte sans qu'il soit précisé lequel a officié à la cérémonie de baptême.

Soul for reasones was a Gontono mid
Soring of real guarico per rang a contract

Soring of Rane, pell Des Estre Learny

In betwart de cotoposicis of the source of the sour

Fig. 1: acte de baptême de René « Lapierre » LEscuyer

Transcription de l'acte: «Le deuxième jour d'octobre 1685 a été baptisé René, fils de Pierre Lécuyer, habitant de cette paroisse et de Marie Juillet, sa femme, né le même jour et an. Le parrain a été René Malet, la marraine Catherine Sicot, femme de Joseph Huet de la paroisse de Boucherville, au nom de Marie Boyer, sa sœur. (Les) dit parrain et marraine ont déclaré ne savoir signer de ce requit suivant l'ordonnance. Le père de l'enfant a déclaré la même chose» Jean Frémont, prêtre E. Guyotte Curé.<sup>5</sup>

#### Louis Limousin

Rencontrons un dénommé Louis Limousin dit Saint-Louis, soldat de la compagnie de Varennes, fils de Martin Limousin et de Marie



<sup>\*</sup> René L'Escuyer est mon deuxième ancêtre L'Écuyer.

Renaude de Saint-Maure-de-Touraine, archevêché de Tours. Louis Limousin épouse une Iroquoise, Marie Teganiha, avant 17026 et elle décède avant cette date; ce couple n'a pas eu d'enfant. En deuxième noce. Louis Limousin marie Suzanne Blain, le 30 décembre 1702, à Montréal. Une note du PRDH ajoute: «[...] le mariage a été célébré avec la permission de François Debelmont, grand vicaire», sans indiquer la raison de ce passedroit. Une fille, Louise, naît de ce mariage le 16 et est baptisée le 17 avril 1704 à Montréal; ses parrain et marraine furent Charles Couture et Sofia Vannech, femme d'Eustache Lambert<sup>7</sup>, un bourgeois de Québec; tous deux sont, sans doute, des connaissances de la famille. Mais Louis Limousin va décéder le 26 novembre 1703 à Montréal.8

#### FRANÇOIS BLAIN

Vers 1628 naît François Blain (Abelin, Abelain, Blain, Blin, etc) fils de Mathurin, laboureur, et de Suzanne Crolet ou Courelle, à Saint-Sauveur de Bignay, arrondissement de Saint-Jean-d'Angély, évêché de Saintes, en Saintonge (Charente-Maritime). Le 20 mai 1668 ce François habite déjà notre pays. Un premier mariage avec Nicole Filiatrault est annulé le 21 janvier François est libre de 1674.9 convoler à nouveau et c'est ce qu'il fait en épousant à Chambly, le 7 janvier 1681, Jeanne Barbier, veuve de Julien Plumereau et mère de six enfants. Cette dernière est la fille de

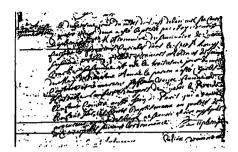


Fig. 2: acte de baptême de Suzanne Blain ou Abelin

Transcription de l'acte: Le deuxième jour du mois d'août de l'an mil six cent quatrevingt deux a été baptisée par moi. Benoît Duplern, prêtre missionnaire du séminaire de Québec faisant les fonctions curiales dans le Fort Saint-Louis, Suzanne Ablin, fille de François Ablin et de Jeanne Barbier, sa femme, et née le troisième jour du mois de may de la même année. Le parrain a été Charles Couture et la marraine, Sofia Vannneh, femme d'Eustache Lambert, bourgeois de Québec. Le père de l'enfant comme aussi Jean de Paris qui a tenu l'enfant sur les fonts baptismaux en qualité de procureur, ayant déclaré ne scavoir écrire ny signer de ce interpellé suivant l'ordonnance. B. Duplern, ptre.13

Guillaume Barbier et de Liesse Wilbert. Fait à noter François Blain avait été témoin du premier mariage de Jeanne Barbier. Cette union devait s'enrichir de quatre rejetons: Suzanne, Alexandre, Louis et Pierre. 10

François Blain, est âgé approximativement de 53 ans, lorsqu'il devient veuf. Une tâche ingrate s'impose, il doit placer ses six enfants adoptés, et de surcroît les quatre issus de son mariage avec Jeanne Barbier. Qu'est-il advenu de Suzanne, plus particulièrement, à cette période? En 1698, François obtiendra une concession de 60 arpents à Grande Anse, à Lachine.<sup>11</sup>

#### SUZANNE BLAIN OU ABELIN

Suzanne Abelin naît le 3 mai 1682, à Chambly, plus précisément au Fort Saint-Louis de Chambly; ses parents ainsi que l'officiant, B. Duplern, ont du se rendre à Contrecoeur, trois mois plus tard, pour faire baptiser l'enfant, soit le 2 août 1682.<sup>12</sup>

La figure 2 montre une photocopie de l'acte de baptême de Suzanne Blain, extrait des registres de la paroisse Sainte-Trinité de Contrecoeur, le 2 août 1682. Suzanne, nous l'avons vu, vivait à la Grande Anse et René, au Sault-Saint-Louis.

#### LE CONTRAT DE MARIAGE

D'un commun accord, René et Suzanne passent chez le notaire, Me Michel LePailleur de la Ferté, le 2 novembre 1705. Après l'énumération des conditions auxquelles les deux jeunes gens s'entendent mutuellement, il est bien spécifié au contrat que René et Suzanne «[...] iceluy mariage feront solemniser en face de notre mère Ste-Eglise catholique et apostolique et romaine le plus tôt que faire se pourra...14» La lecture de ce contrat nous apprend la présence des parents de René, Pierre LEscuyer et Marie Juillet, de sa grand-mère maternelle. Antoinette de Liercourt. de Paul et Jean-Baptiste, ses frères, de René Mallet et sa femme Marie LEscuyer, de Henry Jarry, avec sa femme Agathe LEscuyer Catherine LEscuyer, ses beau-frères



et ses sœurs et cinq autres membres de la parenté, plus un ami personnel de René. Quant à Suzanne, outre son père François, assistent à la cérémonie son frère Pierre, François Roy dit LaPensée et Catherine Plumereau, sa femme et soeur utérine de Suzanne.

René nous apprend qu'il était déjà propriétaire:

[...] a été reconnu que ledit futur époux a, à luy appartenant dès avant ces présentes, une terre et habitation sise à la Pointe Claire en cette dite isle, contenant trois arpens de front sur vingt de profondeur, sur laquelle il y a trois arpens à la clairés et le reste en bois debout, sans aucun bâtiment, laquelle ledit futur époux a luy en échange de sieur Paul Lescuyer, son frère, pour sa part des droits successifs de la succession de ses père et mère [...]. [...] laquelle terre tiendra nature audit futur époux et les travaux qui seront faits après la célébration dudit futur mariage entreront dans la communauté.

Les parents de René, dans ce contrat de mariage, lui offrent «[...] vingt minots de bled froment, une vache à lait et un cochon gras, pour le tout entré dans la dite communauté. 15»

Suzanne Abelain, de son coté, s'engage «[...] pour la bonne amitié que ladite future épouse porte audit futur époux, elle luy fait donation irrévocable d'une part de sa succession comme celle de ses enfants (de sa fille). Le Scher part, c'est la terre de 60 arpents (3 x 20) reçue de son premier mari, par contrat de mariage, le 26 décembre 1702, et insinué à la juridiction royale de Montréal le 9 janvier 1708, «[...] lequel François Habelin l'avait eu en concession par messieurs les seigneurs de cette Isle par contrat passé devant les notaires soussignés le 25 novembre 1698. To

#### LE MARIAGE

La fondation de la troisième paroisse de l'île de Montréal à Lachine date de 1676 et porte le vocable, «Les Saints Anges Gardiens». La chapelle construite en bois était située dans le fort Rémy (territoire de l'actuelle Ville de La Salle). Le territoire de cette paroisse s'étendait alors beaucoup plus à l'ouest de l'île de Montréal. En 1703, on inaugurait la deuxième église (en pierre) située près de la première chapelle. 18

La cérémonie du mariage de René et Suzanne a donc lieu à Lachine, paroisse des Saints-Anges-Gardiens, résidence de Suzanne, le 4 novembre 1705 et c'est M. Priat qui officiait, assisté d'un autre prêtre, François Vachon de Belmont. Suzanne devient ma deuxième ancêtre maternelle canadienne.

La figure 3 montre l'acte. Dès le premier décembre suivant, Suzanne Abelin (Blain), en qualité de requérante, obtient la permission d'élire un tuteur pour

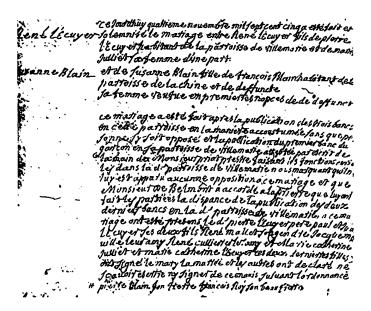


Fig. 3: acte de mariage

Transcription de l'acte: «Ce jourdhuy, quatrième jour de novembre mil sept cent cinq a été fait et solemnisé le mariage entre René L'Ecuyer, fils de Pierre L'Ecuyer, habitant de la paroisse de Ville-Marie, et de Marie Juillet, sa femme, d'une part; et de Suzanne Blain, fille de François Blain, habitant de la paroisse de la Chine et de deffuncte sa femme, veusve en premières noces de deffunct Louis Limousin. Ce mariage a été fait après la publication des trois bans en cette paroisse en la manière accoutumée sans que personne ne s'y soit opposé et la publication du premier ban du garçon en sa paroisse de Ville-Marie attesté par éscrit de la main de Monsieur Priat, prestre, faisant les fonctions curiales dans la paroisse de Ville-Marie nous marquant qu'il ne luy est apparu aucune opposition à ce mariage et que Monsieur de Belmont accorde à la prière que luy ont fait les parties la dispance des deuz derniers bans en la paroisse de Ville-Marie à ce mariage. Ont été présents le dit Pierre L'Ecuyer, père, Paul et Jean L'Ecuyer, ses deux fils, René Mallet, son gendre, Jacques Miville leur amy, René Cuillerier. amy et Marie-Catherine Juillet et Marie-Catherine L'Ecuyer, ces deux dernières filles ont signé le mary, la mariée et les autres ont déclaré ne scavoir escrire ny signer de signer l'acte de ce enquissuivant l'ordonnance. Pierre Blain, son frère, François Roy, son beau-frère, l'officiant



sa fille, Louise, âgée de 2 ans; le procès-verbal d'assemblée et de l'élection d'un tuteur a lieu le 5 février 1706.

#### LES ENFANTS<sup>20</sup>

René et Suzanne n'ont pas chômé durant les dix-huit premières années de leur mariage en s'offrant dix enfants. Malheureusement ils n'ont pas pu les garder tous; deux sont décédés très jeunes et deux autres dont nous ne retrouvons aucune trace.

- François-Marie, notre troisième ancêtre; né en 1706
  [...] à Lachine, décédé avant le 15 septembre 1765 [...];
  marié le 9 octobre 1730, à Notre-Dame de Montréal,
  à Marie-Thérèse Leduc (fille de Philippe et de Marie-Catherine Carrière) née le 18 mai 1704 à Montréal et
  décédée après le 15 septembre 1768: 9 enfants.
- 2. Louis-François-Marie, né le 9 et baptisé 10 août; décédé et inhumé le 11 août 1708 à Lachine.
- Jacques-Laurent, né et baptisé le 10 août 1709 à Montréal; marié le 20 novembre 1741 à Montréal, à Marie-Geneviève Hurtubise (fille de Louis et Élisabeth Beauvais) née le 30 décembre 1716 : 6 enfants.
- 4. Jean, né le 18 et baptisé le 19 octobre 1711 à Montréal.
- 5. Charles, né le 17 et baptisé le 20 novembre 1713 à Pointe-Claire.
- 6. Paul, baptisé le 9 mai 1716 à Pointe-Claire; marié le 25 juin 1743, à Saint-Laurent, à Marie-Josèphe Boudrias (fille de François et Louise Gâteau : 12 enfants.
- 7. Gabriel, baptisé le 26 mai 1718 à Montréal; décédé et inhumé le 1<sup>er</sup> décembre 1719 à Côte de Verdun.
- 8. Marie-Madeleine, née le 4 et baptisée le 5 septembre 1720 à Montréal; mariée le 26 octobre 1744 à Montréal, à Jean Dumouchel (fils de Bernard et de Marie-Anne Tessier/ Lavigne), sans postérité connue.
- Marie-Marguerite, née le 19 et baptisée le 20 janvier 1722 à Montréal; mariée le 13 mai 1748 à Montréal, à Louis-Marie Décary (fils de Louis et de Marie-Madeleine Picard) sans postérité connue.
- 10. Louis, né et baptisé le 6 juillet 1724 à Montréal marié le 22 avril 1748 à Montréal, à Marie-Cécile Rivière/Larivière (fille de François et de Cécile Cousineau), née le 26 janvier 1730 : 6 enfants.

#### LE 18 JUILLET 1706

Ce jour-là survint une dispute verbale assez violente entre voisins. Celle que l'on dénommait la «[...] Bourbonnaise étant venue pardevant nous pour se plaindre des mauvais traitements qui ont été fait à sa fille par la femme de LEscuyer et aussi des mauvais traitements et des injures qui lui ont été dites par ladite Bourbonnaise [...]». L'autorité ordonne : « Nous deffendons aux parties de ne méfaire ny médire à peine de vingt livres d'amende contre chacun des contrevenants applicable à l'entretien de la paroisse de la chine.<sup>21</sup>» Petits problèmes quotidiens de voisinage provoqués ou subis par l'épouse de René LEscuyer ? Cette authentique anecdote n'est pas signée par un responsable de Lachine.

#### COUREUR DES BOIS

L'ancêtre René s'est livré à la traite des fourrures trois fois durant sa vie. Il s'agissait alors, en échange de ces voyages longs et pénibles, au loin, de gagner de l'argent comptant en belles peaux de castor, monnaie courante à cette époque. Cette solution exigeait la complicité de l'épouse qui, seule et souvent avec plusieurs enfants en bas-âge devait affronter toute la charge familiale, la ferme, les animaux.

#### 1. Le 7 juin 1713 :

Le premier engagement de René, tel que noté par le notaire, Antoine Adhémar dit Saint-Martin, se résume comme ceci: «Marché pour le commerce au fort Pontchartrain du Détroit, entre Duchouquet faisant pour de Laforest; et Michel Baugy, voyageur, René Lescuier, voyageur et Joseph-(Marie) Lescuier, frères et Jacques Mallet, voyageur.<sup>22</sup>»

#### 2. Le 31 octobre 1713:

À cette date, René Lecuye Lapierre (graphie exacte de son nom dans ce contrat) s'engageait à nouveau «[...] pardevant Michel LePailleur de La Ferté, notaire, au sieur Jean Soumande, bourgeois de Ville-Marie, avec trois autres voyageurs.» Il obtenait la somme de « [...] mil vingt-cinq livres et un sol pour défrayer ses



dépenses d'équipement pour aller aux Miamis et en revenir dans le courant du mois de juillet de l'année suivante<sup>23</sup>», à son retour à Ville-Marie; son salaire lui était payé en peaux de castor.

#### 3. Le 1er mai 1719

Le notaire A. Adhémar, N.R. nous montre notre René pour son troisième et dernier voyage au loin, aux Pays-d'Hault: «[...] Engagement en qualité de voyageur de René Lescuver, du Sault-Saint-Louis, à Paul Guillet, marchand de Ville-Marie.24» Le sieur Paul Guillet s'engage à lui payer les dépenses et la nourriture de son voyageur à René Lescuyer et à lui verser à titre de gages et salaire, 130 livres de castor à son retour. Vous pourrez consulter, à la fin de ce texte, une photocopie et sa transcription du contrat d'engagement de René, en date du 1er mai 1719, comme coureur des bois.

#### **ORDONNANCE**

Le 6 novembre 1714, l'Intendant Michel Begon, sur la volonté du Roy Louis XIV, ordonne que la ville de Montréal soit enceinte de muraille. À cet effet, «[...] une répartition et taxe du nombre de journées que chacun des dits habitants sera tenu de fournir pour les dites corvées à proportion de ses Biens et facultés». La mère de René, Marie Juillet (La Veusve Le Cuyer, tel que citée dans l'ordonnance) doit se présenter le 4 mars 1715 à la «Coste de Lachine». René L'Ecuyer sera de service le «25 mars 1715, Haut de l'Île» à Pointe Claire.25

#### LES PREMIÈRES ANNÉES

Les premières années du couple René et Suzanne s'écoulent à la Grande Anse. Mais le 31 octobre 1717. René rend visite au notaire Michel LePailleur de LaFerté, N.R. pour vendre la terre qui appartenait à son épouse, Suzanne Abelin. L'intitulé du contrat se lit comme suit: «Vente d'une terre située en l'île de Montréal au lieu appelé Grande Anse; par René Lecuyer et Suzanne Habelin, son épouse, de la Grande Anse en l'île de Montréal, épouse antérieure de François Limousin, à Martin Faucher et Madeleine Paré, son épouse, du Sault Saint-Louis.26» Cette terre était située dans le territoire de Lachine.

Pour se reloger, René achète une «[...] terre située au-dessus de la Présentation sur le bord du lac Saint-Louis en l'île de Montréal; par Jacques Contois dit Lafranchise et Louise Pichart, son épouse, de l'île de Montréal, à René Lecuyer, de l'île de Montréal [...]» en l'étude du notaire Pierre Raimbault. Le contrat est parafé le 3 avril 1718, au prix de mil cinquante livres dont 300 livres payées comptant en peaux de castor; le paiement est complété le 7 octobre de la même année.

#### UNE PARCELLE DE TERRE

Le geste suivant consiste en une vente «par René Lécuyer et Suzanne Ablin, son épouse, de l'île de Montréal au Sault-Saint-Louis, à Jean Deserry et Jeanne Pion, son épouse, de la côte Saint-Paul, une vente d'une pièce de terre située à la côte des Argulets proche de Verdun.<sup>28</sup>» Le contrat, chez Me Pierre Raimbault, N.R., est signé le 8 juillet 1718. Il s'agissait de deux morcellements de 44 pieds sur 20 arpents et de 88 pieds sur 20 arpents de la terre ancestrale de Pierre L'Escuyer? Une rétrocession de ces parcelles de terre sera exigé l'année suivante par Joseph-Marie Lécuyer, frère de René, lorsque celui-ci voudra se porter acquéreur de la ferme familiale.

#### **UNE CONCESSION**

René, selon toute apparence, veut devenir un gros propriétaire terrien. Aussi, le 19 septembre 1718, chez le même notaire, il obtient des Sulpiciens, seigneurs propriétaires de l'Isle de Montréal, une «[...] Concession d'une terre située à la côte Saint-Rémy derrière la Grande-Anse en l'île de Montréal,; par le Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, seigneur propriétaire de l'île de Montréal, à René L'écuver, de la côte de la Pointe Claire en l'île de Montréal. Une concession de six arpents de terre de front par 20 Arpents de profondeur, à la côte Saint-Rémy derrière la Grande Anse en l'Îsle de Montréal.29» Un détail nous indique que René habite la Côte de la Pointe-Claire, à l'extrémité ouest de l'Île lors de ce contrat. «La Grande Anse» était située à l'ouest de Verdun, sur les rives du fleuve Saint-Laurent. L'année suivante, le mars 1719, chez Pierre Raimbault. il achète «[...] une autre



terre de 3 X 20 arpents, terre sise et située à la côte de Notre-Dame-de-Liesse, avec droit de commune, de Jean-Baptiste Auger.<sup>30</sup>» René ne semble pas considérer les distances comme un obstacle à ses acquisitions.

#### TERRE FAMILIALE (VOIR FIG. 4)

La terre familiale ou ce qu'il en reste: «[...] deux arpents de terre de front sur la profondeur de la continuation (2 x 37 arpents), situées au Sault-Saint-Louis faisant partie de l'habitation dudit deffunct Lescuyer, son mari, et quy luy son eschu par le partage qui a été fait entre elle et ses enfants [...]». Marie Juillet avait hérité de cette terre lors de l'Inventaire et Partage des biens de son mari le 23 octobre 1715. Joseph Marie L'écuyer, son fils et s'engage à verser « [...] le somme de 2400 livres monnaye de France en bonne espèce que ledit acquéreur a promis bailler et payer à ladite Juillet, sa mère, ou à ses héritiers [...]» et acquitte en ce 22 octobre 1719 une dette de 78 livres et 15 sols de sa mère envers René.<sup>31</sup>

#### **PROCURATION**

Le 27 décembre 1729, René accepte la charge de procureur spécial et général de Louise Jarry, fille de feux Henry Jarry et d'Agathe Lécuyer, nièce de René. Par sa fonction, René devra surveiller Jean Poirier, fermier, chargé d'administrer la ferme de Louise Jarry et «[...] signer iceluy et tous les autres actes [...] et donner toute quittance et décharge nécessaire.<sup>31</sup>»

#### EN BON PÈRE DE FAMILLE

René LEscuyer offre a chacun de deux de ses fils, François-Marie et Jacques-Laurent, une terre de 3 arpents de front par 20 de profondeur. Une différence énorme choque au premier abord entre ces deux cessions. François-Marie doit payer 600 livres pour sa terre dont 300 comptant et les autres 300 sur demande, le 26 février 1730 32 tandis que son frère, Jacques-Laurent reçoit la sienne, de même dimension, gratuitement, le 27 du même mois. 33 L'injustice apparente entre ces deux dons réside probablement dans la superficie labourable de ces deux terres ou pour une autre raison inconnue.

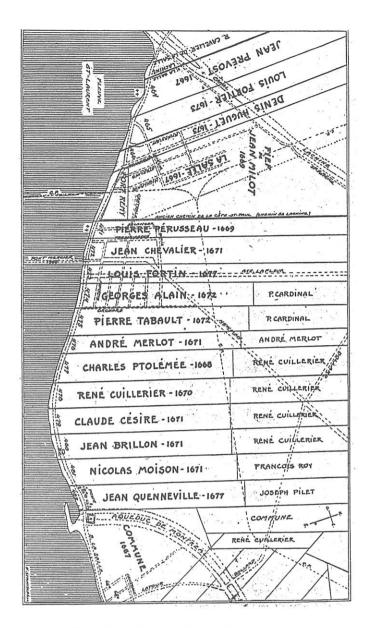


Fig. 4: Nos pionniers - De Lachine au Centre.

Le 10 janvier 1741, chez le notaire Jean-Baptise Adhémar, René doit se porter garant et assumer une «[...] somme de 137 livres et 11 sols au Sieur Nicolas-Joseph de Noyelle, escuyer et capitaine d'une compagnie des troupes du Détachement de la Marine pour une offense commise par son fils, Paul, condamné par ordonnance de Monseigneur l'Intendant [...].<sup>34</sup>» En réalité, il s'agit d'une amende de 137 livres et 11 sols imposée à son fils Paul le 3 juillet 1739. Le père s'oblige de bailler et payer la somme de 120 livres, pour l'offense, plus 17 livres et 11 sols pour les frais de justice. On



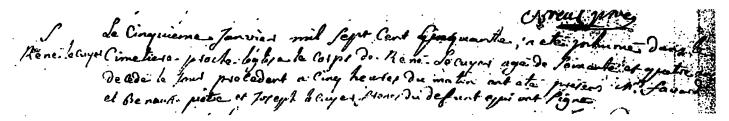


Fig. 5 Acte de sépulture de René LEscuyer, registre de la paroisse Notre-Dame de Montréal. Microfilm.

Transcription de l'acte: Le cinquième (jour de) janvier mil sept cent cinquante a été inhumé dans le cimetière proche de l'église le corps de René Lécuyer, âgé de soixante et quatre ans, décédé le jour précédent à cinq heures du matin. Ont été présents Mrs Savard et Benausse, prêtre(s) et Joseph Lécuyer, frère du défunt qui ont signé. Joseph Le Cuier (frère) Savard prêtre Benausse ptre Déats ptre (39).

Joseph(-Marie) Lecuyer, frère de René, a signé comme témoin à l'inhumation.

ignore la gravité et l'objet de cette incartade du fils qui a 23 ans et donc mineur, au moment du délit. Le 27 décembre 1732, René signe un engagement de 3 ans pour son fils Jean à Pierre Gautier, maîtremenuisier, afin que celui-ci lui apprenne le métier. Huit ans plus tard, René signe pour son fils, Louis, le benjamin de la famille un contrat d'«Apprentissage en qualité de tailleur de Louis Lescuyer (15 ans), à François Picard, maître tailleur d'habit, de la ville de Montréal. 6

#### **VENTE IMPORTANTE**

René Lescuyer se libère d'une grosse ferme (6 X 20 arpents) de la Côte Saint-Rémi en la vendant à François Mallet pour la somme de 200 livres. Dans ce cas précis René déclare en avoir reçu le paiement comptant «[...] bien avant la passation du contrat», fait le 15 juillet 1740 devant maître Claude-Jacques Porlier.<sup>37</sup>»

Quelques années plus tard, le 9 avril 1747 <sup>38</sup>, René, à l'âge de 61 ans, entreprend avec un autre compagnon, Louis Décary la réparation du fort de la Montagne. Pour ce

faire, tous deux ont besoin d'un fournisseur de chaux, Jean Deguire, qui la leur livre au prix de quarante sols la barrique. Et de plus René et Louis devront transporter toute la pierre nécessaire à la réfection du Fort de la Montagne. Un dur labeur! Pour René, déjà âgé de 61 ans, les journées devaient être harassantes.

#### DÉCÈS DE RENÉ

Le 4 janvier 1750, à l'âge de 64 ans, René Lapierre LEscuyer, quitte les siens pour un monde meilleur (voir fig. 5). Cet homme n'a pas ménagé son temps ni ses efforts pour subvenir aux besoins des siens. Toute sa vie nous le désigne comme un homme entreprenant, un vrai pionnier.

#### SUZANNE, CHEF DE FAMILLE

Devenue veuve, Suzanne effectue une démarche chez le notaire, François Simonnet, le 9 juillet 1750, pour régler la succession de son mari. À ses enfants: François-Marie, Paul, Jacques-Laurent, Louis et Jean Dumouchel, son gendre, elle fait «Cession de biens successifs, mobiliers et immobiliers [...]. [...]

sans aucune chose excepter, retenir ny réserver par ladite cédante que ses habits, linges et autres hardes d'habillement à son usage, son lit, son buffet et autres meubles [...]. (car) [...] se trouvant dans un âge avancé et infirme ne voulant plus avoir d'autres pensées que celles de son salut [...]. (20)» L'âge de Suzanne nous est connu, 68 ans, mais nous ignorons la gravité de son infirmité.

Le geste suivant de Suzanne, chez maître Doullon Desmarets, le 2 avril 1753, consiste à nommer son fils Louis, «son procureur spécial et général auquel elle donne tout pouvoir de par luy et en son nom, faire, rendre compte aux nommés, Jacques Lécuyer, Paul Lécuyer et Jean Dumouchel, ses fils et gendre demeurant à Montréal, de tout ce qui luy revient pour l'abandon qu'elle leur a fait, par acte [...].41» C'est une véritable volte-face que Suzanne Ablain effectue vis-à-vis de ses enfants. Elle reprend tout ce qu'elle leur avait légué trois ans auparavant, le 9 juillet 1750, et entend maintenir «ses droits» tant qu'elle vivra chez son fils Louis.



L'année suivante, soit le 2 avril 1754, chez le même notaire, Suzanne Abelin renouvelle sa procuration à son fils, Louis, tant qu'elle vivra avec lui à la paroisse Saint-Joachim de la Pointe-Claire.<sup>42</sup>

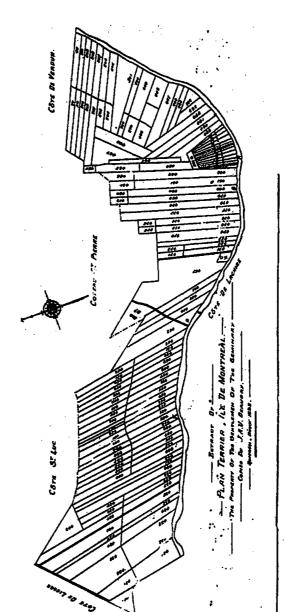
Cette aïeule n'a pas fini de nous étonner. Elle revient devant le notaire François Simonnet, le 6 août 1758, pour, cette fois, «laquelle a fait et constitué son procureur général et spécial, le dit Jacques Lécuyer, son dit fils, auquel elle donne pouvoir de régir et gouverner ses biens, affaires. Suzanne survivra 14 ans à son époux; son décès survenant le 18 octobre 1764 dans la paroisse Saint-Laurent.

#### FAITS DIVERS

La Nouvelle-France aurait possédé des esclaves indiens et des esclaves noirs dès ses débuts; on appelait ces esclaves, Panis(se) et même la famille L'Écuyer en aurait eu quelques-uns à l'époque de l'ancêtre René. Voici quelques exemples:

#### Α.

Paul Lécuyer, frère de René: «Paul, panis, acheté par Paul Lécuyer (dit Lapierre).» Ce panis acheté une première fois des Panis euxmêmes, fut ensuite pris par les Renards et Lécuyer fut obligé de leur racheter: baptisé le 16 août 1704, à 10 ans environ: Lécuyer et sa femme, Françoise Lecompte, sont parrain et marraine; ils «[...] ont promis l'élever et l'instruire à la foy catholique apostolique et romaine, aiant dessein de le retenir



- A. Commune établie par Cavelies de La Salle
- B. Fort Cuillerier.
- G. Fort Rémy.
- D. Ferme de Cavelier de La Salle.
- E. Lieu d'où s'embarqua Cavelier de La Salle, le 6 juillet 1669.
- F. Fort Rolland

Fig. 6: Plan du terrier, à l'ouest de Verdun

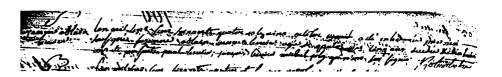


Fig. 7: Acte de décès de Suzanne Ablain

Suzanne Ablain « L'an mil sept cent soixante et quatre le dix-huit octobre a été inhumée par moi. soussigné, Suzanne Abelain, veuve Lécuier, âgée de quatre vingt cinq ans, décédée hier. Ont été présents : Paul Lécuier, Jacques Lécuier, Michel Joly qui n'ont pu signer. Robert ptre (44).

Le registre de la paroisse de Saint-Laurent mentionne que Suzanne est décédée à l'âge de 85 ans; en réalité, elle avait 82 ans et quelques mois (03-05-1682—18-10-1764). Assistaient à l'inhumation ses deux fils, Paul et Jacques et un Michel Joly. Un dénommé Robert, prêtre, sans prénom, signait l'acte.



à leur service jusques a ce qu'il aura plut a Dieu et ordonner ainsy quil luy plaira.<sup>46</sup>»

B.

Panis, mentionné à un procès en 1719 et appartenant à la veuve: Marie Lécuyer, épouse de feu René Mallet.<sup>46</sup>

C.

Joseph-Marie Lécuyer, frère de René, époux de Marguerite Blondeau, était maître de deux esclaves. La première: une Marie-Joseph, Panise, qui a été inhumée à l'âge de 17 ans en 1737 à Montréal. La seconde: une Panise dont la sépulture a eu lieu en 1742 à Montréal, âgée de 25 ans.<sup>47</sup>

Ainsi s'achève cette deuxième génération de ma lignée « Lapierre LEscuyer ».

#### RÉFÉRENCES

- René Jetté, Dictionnaire généalogique des familles du Québec des origines à 1730, Les Presses de l'Université de Montréal, 1983, p. 681; Mémoires, SGCF, vol 56, n° 1, cahier 243, printemps 2005, p. 37.
- Jacques Lacoursière, Histoire populaire du Québec, des origines à 1791, Septentrion, 1995, vol. 1, p. 168.
- 3. Jetté, p. 680.
- 4. Ibid., p. 680.
- Registre de la paroisse Notre-Dame de Ville-Marie, baptême, 2 octonre 1685.
- 6. Jetté, p. 737.
- 7. Ibid., p. 112; PRDH, nº 41837.
- 8. Ibid.
- 9. Ibid., p. 112.
- 10. Ibid.
- 11. Greffe de Michel LePailleur de LaFerté, 26 décembre 1702.

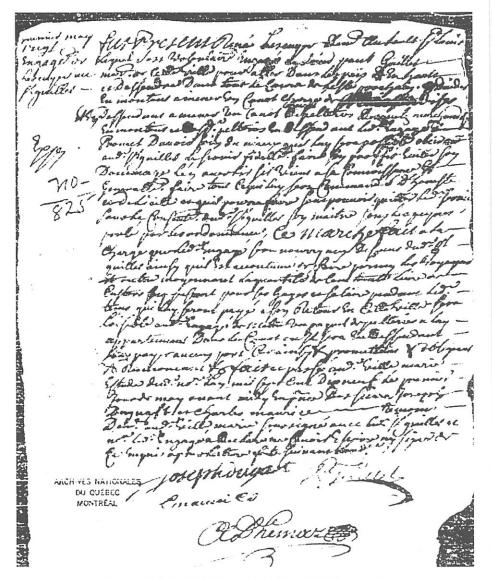


Fig. 8: Contrat d'engagement de René Lapierre LEscuyer au sieur Guillet, 01-05-1719, chez J.-B. Adhémar dit Saint-Martin, N.R.

- 12. Jetté, p. 112.
- 13. Registre de la paroisse Sainte-Trinité de Contrecoeur, 2 août 1682.
- Greffe de Michel LePailleur de LaFerté, 2 novembre 1705.
- 15. Ibid.
- 16. Ibid.
- 17. Greffe de Michel LePailleur de LaFerté, 25 novembre 1702.
- 18. Registre de la paroisse des Saints-Anges-Gardiens de Lachine, 4 novembre 1705.
- 19. Ibid.
- 20. Jetté, p. 680.
- 21. Juridiction royale de Montréal, 18 juillet 1706.

- 22. Greffe d'Antoine Adhémar dit Saint-Martin, 7 juin 1713.
- Voir Greffe de Michel LePailleur de LaFerté,
   31 octobre 1713.
- 24. Greffe d'Antoine Adhémar dit Saint-Martin,  $1^{\rm er}$  mai 1719.
- 25. Ordonnance du Roi Louis XIV, par l'intendant Michel Bégon, 6 novembre 1714.
- 26. Voir Greffe de Michel LePailleur de LaFerté, 31 janvier 1717.
- 27. Greffe de Pierre Raimbault, 3 avril 1718.
- 28. Ibid., 8 juillet 1718.
- 29. Ibid., 19 septembre 1718.
- 30. Ibid., 27 mars 1719.
- 31. Greffe de Pierre Raimbault, 22 octobre 1719



Premier may 1719/ Engaget de Lescuyer au Sr Guillet Fut present René Lescuyer dem' au Sault S' Louis Lequel s est volontaire' engagé au sieur Paul Guillet marc<sup>d</sup> de cette ville pour aller dans les païs d En Hault et dessendre dans tout le cours de lesté prochain. Daider en montant a mener un canot chargé de marchandises

& en dessendant a mener un canot chargé de pelteries Lesquels marchandises en montans et lesd" pelteries en dessendant led" engagé promet davoir soin du mieux que luy sera possible obeir aud" S' Guillet le servir fidelle' faire son proffit eviter son dommage l'en avertir sil viens a sa connoissance et genralle' faire tous ce qui luy sera commandé d'honeste et delicite et quil pourra faire sans pouvoir quitter le service sans le consente dudi S' Guillet son maitre sous les peynes porté par les ordonnances, Ce marché fait a la charge que led" engagé sera nourry aux despens dud" S' Guillet ainsy quil est accoutumé de faire parmy les voyageurs Et outre moyennant la quantité de cent trente livres de castors sy pesant pour ses gages et salaire pendant ledd tems quy luy seront payé a son retour en cette ville sera loisible aud" engagé de mettre ur paquet de pelteries a luy appartennans dans le canot ou il sera en dessendant sans payer aucun port Car ainsy & promettans & obligeans & renoncant & fait et passé aud' Ville Marie estude dud' no" lan mil sept cent dix neuf le premier jour de may avant midy en prsce des sieurs Joseph Duguast et Charles Maurice dem' aud" Ville Marie soussigné avec led" S' Guillet et no" led" engagé a declaré ne scavoir escrire ny signer de ce enquis apres lecture faite suivant lorde.

Joseph Dugast

P Guillet

#### C Maurice Adhemar[avec paraphe]

Fig. 9: transcription du contrat (fig. 8).

- et Greffe de N.-A.Guillet de Chaumont, N.R., 27 décembre 1729.
- 32. Greffe de Pierre Raimbault, 26 février 1730.
- 33. Greffe de Pierre Raimbault, 27 février 1730.
- Greffe de jean-Baptiste Adhémar dit Saint-Martin, N.R., 10 janvier 1741.
- 35. Greffe de Pierre Raimbault, 27 décembre 1732.
- 36. Greffe de jean-Baptiste Adhémar dit Saint-Martin, 20 mars 1740.
- 37. Greffe de C.C.J. Porlier, N.R., 15 juillet 1740.
- Greffe de L.-C. Danré de Blanzy, N.R., 9 avril 1747.
- 39. Microfilm, A.N.Q, et PRDH, no 299311, inhumation 5 mai 1750.
- 40. Greffe de François Simonnet, N.R., 09 juillet 1750.

- 41. Greffe de C.-D. Desmarets dit Doulon, N.R., 2 avril 1753.
- 42. Greffe de François Simonnet, 02 avril 1754.
- 43. Ibid., 06 août 1758.
- 44. Registre de la paroisse Saint-Laurent, 18 octobre 1764.
- 45. Marcel Trudel, Le Dictionnaire des Esclaves et leurs propriétaires au Canada français, page 27.
- 46. Ibid., p. 379.
- 47. Ibid., p. 364.

#### CONTRATS NOTARIÉS:

RENÉ LESCUYER ET SUZANNE ABELIN

1. 30 octobre 1705, Michel LePailleur de

- LaFerté, N.R.Contrat de mariage de René Lécuyer et Suzanne Hablin.
- Texte non signé, 18 juillet 1706. A. Adhémar, 25 mars 1708. #4642.
- 3. 3 août 1710, Antoine Adhémar, N.P. Quittance de Charles Guillemin à René et Pierre Lescuyer.
- 4. 7 juin 1713, Antoine Adhémar dit Saint-Martin, N.R. Marché pour le commerce au fort de Pontchartrain du Détroit, entre Duchouquet faisant pour de Laforest; et Michel Baugy, voyageur, René Lescuier, voyageur et Joseph(-Marie) Lescuier, frères, et Jacques Mallet, voyageur.
- 2 octobre 1713, Michel LePailleur de LaFerté, N.R. Obligation de René Lecuyer dit Lapierre, voyageur, de la Grande Anse, à Jean Soumande, marchand bourgeois, de la ville de Ville-Marie.
- 6. 31 octobre 1717, Michel LePailleur de LaFerté, N.R. Vente d'une terre située en l'île de Montréal au lieu appelé Grande Anse; par René Lecuyer et Suzanne Habelin, son épouse, de la Grande Anse en l'île de Montréal, épouse antérieure de François Limousin, à Martin Faucher et Madeleine Paré, son épouse, du Sault Saint-Louis.
- 7. 3 avril 1718, Pierre Raimbault, N.R. Observation: Acte sans intitulé. Vente de terre située au-dessus de la Présentation sur le bord du lac Saint-Louis en l'île de Montréal; par Jacques Contois dit Lafranchise et Louise Pichart, son épouse, de l'île de Montréal, à René Lecuyer, de l'île de Montréal.
- 8. 8 juillet 1718, Pierre Raimbault, N.R., # 3506. Vente d'une pièce de terre située à la côte des Argoulets proche Verdun; par René Lecuyer et Suzanne Ablin, son épouse, de l'île de Montréal au Sault Saint-Louis, à Jean Deserry et Jeanne Pion, son épouse, de la côte Saint-Paul.
- 9. 19 septembre 1718, Pierre Raimbault, N.R. Observation: Acte sans intitulé. Concession d'une terre située à la côte Saint-Rémy derrière la Grande Anse en l'île de Montréal, par le Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, seigneur propriétaire de l'île de Montréal, à René L'ecuyer, de la côte de la Pointe Claire en l'île de Montréal.
- 7 octobre 1718, P. Raimbault, N.R. Cession d'une parcelle de terre et rétrocession le 29 septembre 1719.
- 11. 2 mars 1719, P. Raimbault, N.R. Vente par Jn-Bte Auger d'une terre sise et située à la Côtede-Liesse (3x20 arpents) avec le droit de commune à René Lescuyer.
- 12. 27 mars 1719, Pierre Raimbault, N.R. Vente par Jean-Baptiate Auger d'une terre sise et située à la côte de Notre-Dame-de-Liesse (3x20 arpents) avec droit de commune à René Lescuyer.



- 13. 1" mai 1719, Jean-Baptiste Adhémar dit Saint-Martin, N.R. Engagement en qualité de voyageur de René Lescuyer, du Sault Saint-Louis, à Paul Guillet, marchand de la ville de Ville-Marie
- 14. 22 octobre 1719, Pierre Raimbault, N.P. Vente par Marie Juillet à Joseph-Marie Lécuyer [...].
- 15. 7 décembre 1719, Michel LePailleur de LaFerté, N.R. Bail à ferme de la terre et fief de Verdun situés au bas du Sault Saint-Louis en l'île de Montréal; par la Congrégation Notre-Dame de Montréal, à René Lecuyer et Suzanne Habelin, son épouse, du Sault-Saint-Louis en l'île de Montréal.
- 16. 11 mars 1722, Jacques David, N.P. Bail du domaine de la montagne, par Mrs les Seigneurs à René Lescuyer avec l'inventaire des bestiaux, volailles et ustensiles qui sont sur la dite ferme.
- 17. 19 mars 1723, Jacques David, N.R. (p. 181, Vol. XII). Vente d'une terre de 3x20 arpents sise sur le bord du lac Saint-Louis par René Lecuyer et Suzanne Habelin, sa femme, à Jacques Cardinal, fils.
- 18. 4 avril 1723, Jacques David, N.R. Vente d'une terre située à la côte Notre-Dame-de-Liesse en l'Île de Montréal par Jean-Baptiste Anger, maître-arpenteur royal juré et Geneviève Fauché, son épouse de la ville de Ville-Marie, à René Lecuyer, de l'île de Montréal.
- 24 septembre 1724, Jacques David, N.R. Quittance de cette terre (#12) par René Lescuyer et sa femme à Jacques Cardinal.
- 20. 16 août 1726, Michel LePailleur de LaFerté, N.R. Vente d'une terre située en l'île de Montréal au lieu appelé la Montagne près de la ville de Ville-Marie; par René Bouchard dit Lavallée et Marie-Anne Sauvageau, son épouse, à René Lecuyer, de la ville de Ville-Marie.
- 21. 12 janvier 1727, Jean-Baptiste Adhémar dit Saint-Martin, N.R. Vente d'une terre située au Sault Saint-Louis; par Marie Juillet, veuve de Pierre Lescuyer, du Sault Saint-Louis, en l'île de Montréal, assistée et du consentement de René Lescuyer, Joseph-Marie Lescuyer, et Jean-Baptiste Renaud et Marie Lescuyer, son épouse, à Étienne Roy et Marie Lescuyer, son épouse.
- 22. 27 décembre 1729, N.-A. Guillet de Chaumont, N.R.; Procuration de Pierre Marié, habitant et Louise Henry, son épouse, de la rivière Saint-Pierre, à René Lecuyer, oncle et subrogé tuteur de ladite Henry.
- 23. 26 février 1730, N.-A. Guillet de Chaumont, N.R. Vente d'une terre située à la côte de Notre-Dame-de-Liesse en l'île de Montréal; par René Lecuyer, habitant et Suzanne Hablain, son épouse, de la Montagne, à François-Marie Lecuyer, de la Montagne, leur fils.

- 24. 27 février 1730, N.-A. Guillet de Chaumont, N.R.Vente d'une continuation de terre située à la côte de Notre-Dame-de-Liesse en l'île de Montréal; par René Lecuyer, habitant et Suzanne Hablain, son épouse, demeurant proche de la Montagne, à Jacques-Laurent Lecuyer, demeurant proche de la montagne, leur fils.
- 25. 6 avril 1730, Jean-Baptiste Adhémar dit Saint-Martin, N.R Partage d'une terre entre Jean-Baptiste Poirier (Côte Saint-Pierre) tuteur des enfants mineurs des deffunts Henry (Jarry) et Agathe Lescuyer, René Lescuyer, subrogé tuteur des dits mineurs et Pierre Marié et Marie-Louise Jarry, sa femme.
- 26. 27 décembre 1732, Pierre Raimbault, N.R. Engagemeent pour 3 ans de Jean LEcuyer, fils de René LEcuyer, comme apprenti-menuisier.
- 27. 19 mars 1734, N.-A. Guillet de Chaumont, N.R. Accord entre Étienne Roy, de la côte des Argoulets en l'île de Montréal et René Lecuyer, pour la pension et l'entretien de Marie Juillet, veuve de Pierre Lecuyer. L'acte stipule que la dite Marie Juillet, mère de René Lécuyer, fait don de ses biens au dit Étienne Roy, moyennant les bons soins qu'il lui donnera
- 28. 20 mars 1740, Jean-Baptiste Adhémar dit Saint-Martin, N.R. Apprentissage en qualité de tailleur de Louis Lescuyer (15 ans), par René Lescuyer, habitant de la Montagne, son père, à François Picard, maître tailleur d'habit, de la ville de Montréal.
- 15 juillet 1740, C.-C.-J. Porlier, N.R. (vol. XV, p. 127). Vente d'une concession de 6x20 arpents ou environ à la côte Saint-Rémy, par René Lecuyer habitant de la côte Saint-Antoine, à François et Gabriel Mallet.
- 30. 15 juillet 1740. C. C. J. Porlier, N.R. Vente d'une terre à la côte St-Rémy; par René Lécuyer et Susanne Ablain, son épouse, de la Côte St- Antoine, à François Mallet.
- 31. 10 janvier 1741, Jean-Baptiste Adhémar dit Saint-Martin, N.R. Obligation de René Lescuyer, habitant de la Montagne, côte Saint-Antoine près de la ville de Montréal, à Nicolas-Joseph de Noyel, écuyer et capitaine d'une compagnie des troupes du détachement de la Marine.
- 32. 14 septembre 1744, Jean-Baptiste Janvrin dit Dufresne, N.R. Quittance de René Lecuyer, habitant de la côte Saint-Antoine en l'île de Montréal, à Frenière dit Biron, marchand de Montréal.
- 33. 11 octobre 1744, Jean-Baptiste Adhémar dit Saint-Martin, N.R. Contrat de mariage entre Jean Dumouchel, maître cordonnier, demeurant en la ville de Montréal et natif de la paroisse de Montréal, veuf de Marie-Joseph Boyé, fils de Bernard Dumouchel et de Marie-Anne Teyssier; et Marie-Madeleine Lescuyer, fille de René Lescuyer et de Suzanne Ablin.

- 34. 9 mai 1746, François Simonnet, N.R. Vente d'une terre située à la côte de Liesse en l'île de Montréal; par René Lecuyer, de la côte Saint-Antoine, et François Lecuyer, de la côte des Neiges en l'île de Montréal, son fils, à Joseph Roy, de la côte Saint-Paul.
- 35. 9 avril 1747, L.-C. Danré de Blanzy, N.R. Marché de réparation au fort de la Montagne entre René Lecuyer et Louis Decary, habitant de la côte Saint-Antoine près de la paroisse et ville de Montréal; et Jean-Baptiate Deguire dit Laroze, maçon de la ville de Montréal, rue Notre-Dame.
- 36. 23 juin 1748, L.-C. Danré de Blanzy, N.R. Quittance de René Lecuyer, demeurant à la Montagne près de la ville de Montréal, à François Roy, de la côte Saint-Paul.
- 37. 9 juillet 1750, François Simonnet, N.R. Cession de droits successifs mobiliers et immobiliers situés à la côte Saint-Antoine; par Suzanne Ablain, veuve de René Lecuyer, de la ville de Montréal, rue Saint-François, à François Lecuyer, de la côte des Neiges, Paul Lecuyer, de Notre-Dame-de-Liesse, Jacques Lecuyer, habitant et fermier, demeurant au fort de la Montagne près de la ville de Montréal, Louis Lecuyer, tailleur d'habit, de la ville de Montréal, rue Saint-François, et Jean Dumouchel, cordonnier, époux actuel de Marie-Madeleine Lecuyer, de la côte Saint-Antoine.
- 38. Le 2 avril 1753, C.-D. Desmarets, N.R. Procuration par Suzanne Ablin, veuve de René Lecuyer à Louis Lecuyer, son fils, pour rendre compte à Jacques Lecuyer, Paul Lecuyer et Jean Dumouchel, ses fils et gendre de Montréal, pour tout ce qui lui revient pour l'abandon qu'elle leur a fait par acte passé devant Me Simonnet, notaire en date du 9 juillet 1750.
- 39. Le 2 avril 1754, C.-D. Desmarets dit Doulon, N.R.; Procuration de Suzanne Ablin, veuve de René Lecuyer, ci-devant de la ville de Montréal et à présent de la paroisse de la Pointe-Claire, à Louis Lecuyer, tailleur de la paroisse Saint-Joachim dite Pointe-Claire, son fils.
- 40. Le 6 août 1758, François Simonnet, N.R. Procuration de Suzanne Ablain, veuve de René Lecuyer, de la côte Saint-Antoine, paroisse de la ville de Montréal, à Jacques Lecuyer, de la côte Saint-Antoine, paroisse de la ville de Montréal, son fils.
- 26 décembre 1702, Michel LePailleur, N.R. Contrat de mariage entre François Limousin et Suzanne Habelin.

Archives personnelles J.L'É.





10h30

#### VOYAGE EN NOUVELLE-ANGLETERRE

Circuit historique et touristique : Découvrez les Francoaméricains. Du 16 au 20 septembre 2009.

Info. 1-866-290-6523. jcharland@voyagescampus.com

COURS INITIATION À LA GÉNÉALOGIE Les cours d'initiation à la généalogie auront lieu à l'automne 2009, du 17 octobre au 28 novembre inclusivement. Les cours seront donnés par Mme Gisèle Monarque. Pour informations et pour inscription, vous pouvez vous adresser à M. Jean Laframboise, au 450-373-9178.

ASSOCIATION DES BRASSARD D'AMÉRIQUE Association des Brassard d'Amérique. Joignez-vous à cette association de famille. Pour informations: www.notrefamille.com, brassarddamerique@yahoo.ca.

VISITE-CONFÉRENCE DE SŒUR
THÉRÈSE PAYER SUR JEANNE MANCE
Cette conférence aura lieu le 31 octobre 2009. Endroit:
Sœurs Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

#### **HORAIRE**

8h15 Salaberry-de-Valleyfield. Départ du stationnement situé devant le restaurant RAK, sur la rue Victoria.
9h Vaudreuil, départ de la Société de généalogie, 51 rue Jeannotte.
10h Arrivée au Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu

de Montréal. Conférence par sœur Thérèse Payer.

12h à 14h Dîner libre au Complexe Desjardins, 150 rue Sainte-Catherine Ouest, entrée principale, avec ou sans lunch, transport en autobus.

14h15 Musée et Crypte de la Maison Mère des Hospitalières de Saint-Joseph.

16h30 Départ de Montréal.17h Arrivée à Vaudreuil (environ).

17h30 Arrivée à Salaberry-de-Valleyfield (environ).

Coût

32\$ par personne.

Pour informations, contactez Louise Royal, au 450-371-1311.

## Les nouveaux membres (2009)

Philie	Marc-André	759	Dupont	Benoit	775	Lafleur	Sylvie	792
Mercier	Christine	760	Forget	Valérie	776	Ménard	Daniel	793
Lapointe	Claude	761	Tremblay	Serge	777	Bélanger	Laurent	794
Emond	Michel	762	Bergeron	Danielle	778	Ladouceur	Suzanne	795
Daoust	Gisèle	763	Loiselle	Stéphane	779	Smith	Marie-Ève	796
Lacasse	Denis	764	Samson	Lucette	780	De Repentigny	Claude	797
Durivage	Marcel	765	Gagné	Jean-François	781	Duchesne	Jeannette	798
Lefèvre	Roy	766	Lafleur	Manon	782	Lapointe	Denis	799
Tremblay	Gaétane	767	Bilodeau	Francine	783	Paquette	Pierre	800
Tessier B. & ANQ	Hélène	768	Jalbert	Gilles	784	Domingue	Françoise	801
Deschenaux	Jean	769	Pelletier Lachance	Mariette	785	St-Cyr	François	802
Royal	André	770	Paquin	Jean-Guy	786	Lagrenade	Pierre	803
Lefebvre	Yves	771	Larouche	Céline	787	Clément	Gabriel	804
Bibliothèque de Laval			Cliche	Francis	788	Bédard	Michel	805
Ferron	Lysanne	772	Demers	Jules	789	Bédard	Huguette	805
Gélinas	Claudette	773	Parent	Alexandra	790			
Latreille	Jean-Marie	774	Maheu	Albert	791	_	<del>~</del>	

u fil du temps

## Société en action







Scheman (Marie Lane)

Assemblée générale du 19 mai 2009 Votre nouveau conseil d'administration 2009-2010.

Voyage au Vieux St-Eustache Le 6 juin 2009, la SHGS a organisé une visite guidée du Vieux St-Eustache. Plus d'une trentaine de personnes y ont participé.





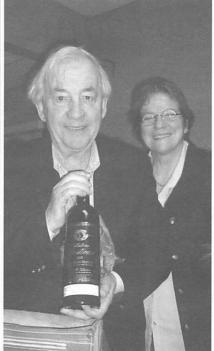
Jasons généalogie BK-6

M. Roger L'Écuyer a donné récemment un atelier sur BK-6. Plusieurs membres ont été intéressés par le sujet.













Conférence de Jacques Lacoursière, le 21 avril 2009: «l'énigme Champlain»

La SHGS, en collaboration avec la ville de Salaberry-de-Valleyfield, a invité M. Jacques Lacoursière le 21 avril dernier au centre culturel et sportif de Saint-Timothée. Plus de 200 personnes ont assisté à la conférence de ce dernier. Par la même occasion, les membres de l'auditoire ont pu admirer les objets historiques reconstitués par les élèves de l'école secondaire Arthur-Pigeon, de Huntingdon.











Conférence de M. Luc Lépine, le 5 mai 2009

Le 5 mai dernier, M. Luc Lépine est venu donner une conférence intitulée «le projet Montcalm». Une soixantaine de personnes y ont assisté.

D'une culture à l'autre

Le 25 avril dernier avait lieu, en collaboration avec la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands, une exposition où la SHGS tenait un kiosque.



## Activités 2009-2010 Conférences

Le 20 octobre 2009, 19h30 Les habitants de Lachine et le massacre de 1689

Conférencière: Hélène Lamarche

Salaberry-de-Valleyfield, chalet du parc Sauvé - 4\$ pour membres et étudiants, 6\$ non-membres

Le 17 novembre 2009, 19h30
À LA RECHERCHE DE NOS ANCÊTRES PROTESTANTS
Conférencière: Lorraine Gosselin

Salaberry-de-Valleyfield, lieu à déterminer - 4\$ pour membres et étudiants, 6\$ non-membres.

Caisse Notre-Dame de Bellerive Caisse Salaberry-de-Valleyfield



Conjuguer avoirs et êtres

### Visite conférence

31 octobre 2009 JEANNE MANCE

Conférencière : Soeur Thérèse Payer

Endroit: Soeurs Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal

Départ à 8h15. Retour vers 17h30. Coût: 32\$ par personne.

Pour informations: Louise Royal, 450-371-1311.

#### Cours

Du 17 octobre au 28 novembre inclusivement Cours d'initiation à la généalogie donnés par Mme Gisèle Monarque Info.: Jean Laframboise, 450-373-9178.

## Revue Au fil du temps: (quatre numéros)

- vol. 18, n° 3: numéro régulier, octobre 2009
- vol. 18, n° 4 numéro régulier, décembre 2009
- vol. 19, n° 1: numéro régulier, mars 2010
- vol. 19, n° 2 numéro régulier, juin 2010

Société d'histoire et de généalogie de Salaberry

Liste des membres du Conseil d'administration pour l'année 2009-2010

Royal, Marie, *présidente* 6, rue Saint-Lambert #4 Salaberry-de-Valleyfield, QC J6T 1S6 Rés. : (450) 373-1118 Courriel: marie.royal@sympatico.ca

Rhéaume, Robert, vice-président 399 Lionel-Groulx, Salaberry-de-Valleyfield. QC J6T 4H3 Rés.: 450-371-0632

Laframboise, Jean, trésorier 24 rue Belval, Salaberry-de-Valleyfield, QC, J6S 6A2 Rés. : (450) 450-373-9178 Courriel: jean.marie@cgocable.ca

Desranleau, Mariette, secrétaire
141, rue des Bouleaux,
Les Coteaux, QC J7X 1A2
Rés.: (450) 267-3363
Courriel: mdesran@videotron.ca

Abel, Sylvie, directrice 99 rue Linda, Ormstown, QC JOS 1K0 Rés.: (450) 829-3935 Courriel: sabel\_2003@hotmail.com

Filiatrault, Denis, directeur 270, rue Académie, Salaberry-de-Valleyfield, QC, J6T 4X3 Rés. : (450) 373-7252 Courriel: denisfiliatrault@sympatico.ca

Lacelle, Jean-Louis, *directeur* 419, rue St-Jean-Baptiste, #2 Salaberry-de-Valleyfield, QC, J6T 5S1 Rés. : (450) 373-9339 Courriel: jlacelle@rocler.qc.ca

Loranger, Robert , directeur 22 rue Belval Salaberry de Valleyfield, QC J6S 6A1 Rés.: (450) 373-4368 Courriel: robertloranger@sympatico.ca

McSween, Micheline, directrice 835, Chemin Ste-Claire Rivière-Beaudette, QC JOS 1R0 Rés.: (450) 269-2184 Courriel: michmcsw@sympatico.ca

Smith, Marie-Ève, directrice 39 rue Champlain Salaberry-de-Valleyfield, QC, J6T 1W1 Rés.: (450 371-4975) Courriel: marie-eve.smith@hotmail.com

Therrien, Tania, directrice Cell.: (450) 567-2110 Courriel: taniatherrien@hotmail.com



## ociété d'histoire et de généalogie de Salaberry

#### http://www.shgs.suroit.com

MATÉRIEL Tables of the since (for each) 10 (for the land) 10 (for	
Tableau généalogique (éventail) - 10 générations de Raymond Gingras	\$4
Tableau des Ancêtres - 14 générations de Bernard Leboeuf	\$5
Lignées de famille (8.5 x 11) - paquet de 10 feuilles de la Société	\$1
Tableau généalogique (4 cercles) - 12 générations de Christian Miron	\$10
Journal de famille de Jacqueline Faucher-Asselin	\$7
Nos chercheurs en généalogie, 2000 (Fédération québécoise de généalogie)	\$12
REVUE AU FIL DU TEMPS	
Vol. 1, numéros 1, 2 et 3	\$5/ch
Vol. 2, numéros 1, 2 et 4	\$5/ch
Vol. 2, numéro 3 (spécial Irlandais) (version française)	\$5
Vol. 2, numéro 3 (spécial Irlandais) (version anglaise)	\$5
Vol. 3, numéros 1, 2 et 4	\$5/ch
Vol. 3, numéro 3 (spécial «violons»)	\$5
Vol. 4, numéros 1 et 4	\$5/ch
Vol. 4, numéros 2 et 3 (spécial «Salaberry-de-Valleyfield»)	\$10
Vol. 5 à 9, numéros 1, 2, 3 et 4	\$5/ch
Vol. 10, numéros 1, 2 et 4	\$5/ch
Vol. 10, numéro 3 (spécial «10 <sup>s</sup> anniversaire de la SHGS»)	\$10
Vol. 11 à 17, numéros 1, 2, 3 et 4	
Vol. 18, numéros 1 et 2	\$5/ch
Répertoires	
	\$50
(02) Baptêmes de Saint-Augustin (1962-90); 128 p.:	\$15
(03) Sépultures de l'Immaculée-Conception-de-Bellerive (1900-89); 133 p.:	\$15
(04) Mariages de l'Immaculée-Conception-de-Bellerive (1900-90); 255 p.:	\$40
	\$15
(06) Mariages de Saint-Augustin (1962-90); 65 p.:	\$10
(07) Mariages de Saint-Esprit (1946-90); 88 p.:	\$10
(08) Mariages de Saint-Eugène (1946-90); 56 p.:	\$10
	\$5
(10) Mariages de Saint-Pie X de Grande-Île (1960-90); 35 p.:	\$5
(11) Mariages de Notre-Dame-de-la-Paix-de-Melocheville (1943-90); 44 p.:	\$10
(12) Mariages de Saint-Étienne-de-Beauharnois (1869-1990); 55 p.:	\$10
(13) Mariages de Saint-Jean-Chrysostome (1838-1990); 176 p.:	
(14) Mariages de Saint-Paul-de-Beauharnois. (1959-90); 35 p.:	\$5
(15) Mariages de Saints-Martyrs-Canadiens de Maple-Grove) (1955-90); 27 p.:	\$5
(16) Mariages de Sainte-Barbe (1882-1989); 52 p.:	\$10
(17) Mariages de Sainte-Jeanne-d'Arc de Nitro (1941-89); 16 p.:	\$5
(18) Mariages de Saint-Urbain-1 <sup>et</sup> de Châteauguay (1853-1988); 105 p.:	
(19) Répertoire des naissances, mariages et sépultures du registre du Révérend John Falvey (Saint-Timothée):	
(20) Répertoire des actes religieux relatifs aux ouvriers et à la période du creusage du Vieux canal Beauharnois:	
(21) Répertoire des descendants de Pierre Leduc et de Catherine Fortin dit La grandeur	\$10
(22) Mariages civils Palais de Justice de Valleyfield 1969-1992); 358 p.:	\$50
(23) Mariages de la mission iroquoise de Saint-Régis (Akwesasne), (1900-1992); 336 p.:	\$50
(24) Sépultures sous l'église de Saint-Michel-de-Vaudreuil (1783-1954); 39 p.	\$10
(25) Sépultures dans le sous-sol de l'église de Saint-Clément-de-Beauharnois (1844-1905);	\$5
(26) Baptêmes de Saint-Timothée (1823-2003); 1345 p.	\$150
(27) Mariages de Saint-Timothée (1823-2003); 427 p	\$75
(28) Sépultures et funérailles de Saint-Timothée (1823-2003); 626 p.	\$75
(26), (27) et (28) : l'ensemble	\$250
CÉDÉROM	
(01) Développement des terres de la région de Salaberry-de-Valleyfield (anciennement Catherinestown) 1801-1860 à partir d'actes notariés;	\$20
(02) Bantèmes, mariages, sépultures et funérailles de Saint-Timothée (1823-2003)	\$50





#### RESTAURANT ET TRAITEUR RÉCEPTION EN TOUT GENRE

22 Rue du Marché Valleyfield (Québec) J6T IP2



#### Pharmacie Pierre Dufour

AFFILIÉE A

#### **Familiprix**

70, rue O'keefe Saint-Timothée (Québec) J6S 5C6

Téléphone : (450) 377-4443 Télécopieur : (450) 377-3283

Heures d'ouvertures :

Lundi au vendredi de 9 h à 21 h Samedi de 9 h à 17 h 30 Pierre Dufour, *pharmacien* Jean-François Thibeault, *pharmacien* 



Christian Philie 1.1.1., d.d.n. Notaire et conseiller juridique

291A, rue Victoria, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1A9

Télécopieur : **450.371.1001** Télécopieur : **450.371.1099** Courriel : cphilie@notarius.net



Toujours impliqué dans sa communauté

#### Grace Canada, Inc.

42, rue Fabre Valleyfield (Québec) J6S 4K7 T 450 373 4224 F 450 373 7327 www.grace.com

#### PHARMAPRIX 6



Jean Larouche
Pharmacien propriétaire

Carrefour Mgr-Langlois 1484, boul. Mgr-Langlois Valleyfield, Québec J6S 4V3

Tél: 450 377-1787 Fax: 450 377-5599 fphx070@pharmaprix.ca www.pharmaprix.ca





Simon Lemay, M. Sc. Directeur général

Siège social

1, rue Alphonse-Desjardins, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) 168 0G6

450 377-4183 poste 4222 450 377-4177 Télécopieur : 450 377-4267 simon.s.lemay@desjardins.com



Market Committee William Area Committee The

"Le courtier qui travaille pour vous"

Châteauguay, St-Rémi, Montréal, Île-des-Soeurs, Hudson

www.dpjl.com

85, rue Notre-Dame, bureau 6 Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 1E7 450.373.4434 1.800.561.4434



Revendeur de Qualité, Produits de Qualité
Pnous Gagnior inc.

WIGHELIM SEGOODISCH PHEUS UNIRDYAL GOOD FYEAR

243 Dufferin

Valleyfield (Qc) J6S 1Z5

Tél.: (450) 373-4194 • Fax: (450) 373-4235

Jérôme Gagnier

Président

Jacques Smith, photographe

52, rue Nicholson, Valleyfield (Québec) J6T 4M8 **Tél.: (450) 371-5771 •** Fax : (450) 371-6356 Courriel: jsmith@bellnet.ca



Raymond Arsenault

2958, boul. Hébert Salaberry-de-Valleyfield, Québec J6S 1C7 Tél.: 450-377-1222 Fax: 450-377-4959